



Adapei 69

MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

Rapport annuel 2016

Assemblée générale du 12 juin 2017



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 2016.....	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ STATUTAIRE 2016	5
RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2016.....	7
RAPPORT DE L'ACTION GESTIONNAIRE 2016.....	21
RAPPORT DE GESTION 2016.....	43
COMPTES ANNUELS 2016	47
REMERCIEMENTS	51

RAPPORT MORAL 2016

Marie-Laurence Madignier, Présidente

2016, une année mouvementée par des changements dans l'Equipe Adapei 69 (siège et établissements), ainsi que parmi les acteurs de l'Action associative avec lesquels nous avons noué des partenariats nouveaux, par exemple lors d'appels à projets.

Une année pleine de dynamisme, qu'il s'agisse des établissements ou des personnes que nous accompagnons : le festival des IME en juin, la réponse massive des enfants, des adultes et des familles à l'enquête de satisfaction lancée l'été dernier, ou encore les nombreuses rencontres festives...

Une année de participation et d'expression des personnes en situation de handicap, par leur élection comme Président ou Co-Président des Conseils de la vie sociale (CVS) pour ceux qui le souhaitent et qui le pouvaient, ainsi que l'organisation à l'automne du premier Forum citoyen des personnes accompagnées par l'Adapei 69, en foyers, Esat, domiciles collectifs et Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

Une année de collaboration avec nos financeurs pour ajuster nos propositions d'accueil et de services d'accompagnement aux besoins des personnes en situation de handicap qui sont accueillies chez nous et/ou qui frappent à la porte :

- Transformation de places d'hébergement en foyer de vie pour les travailleurs handicapés en retraite ;
- Ouverture de 14 nouvelles places au FAM La Rose des Sables (Bois d'Oingt) et de places en MAS ;
- Accroissement du nombre d'enfants suivis en CAMSP ou en SESSAD avec notamment des places ciblées autisme, l'Adapei 69 retenue pour ouvrir un nouveau CAMSP dans l'Est Lyonnais et développer ainsi un service polyvalent pour accompagner les jeunes parents de façon plus souple qu'en établissement, une façon de faire qui s'inscrit pleinement dans les orientations d'aujourd'hui.

Une année de prise de conscience de l'intérêt d'un diagnostic, d'où la mise en place plus systématique d'une évaluation dans certains établissements aux fins d'adapter au mieux l'accompagnement au parcours de vie de chacune des personnes en situation de handicap. Ce n'est que le début d'une démarche qui doit se développer largement.

Je ne peux terminer sans mentionner l'exceptionnelle vitalité de notre Association pour élaborer notre **Projet associatif 2017-2022**.

Certes, si nos fondamentaux restent les mêmes, la façon de les exprimer tient compte d'un environnement qui évolue, avec une vision claire des questions centrales à travailler pour les années à venir.

Nous avons à cœur de nous recentrer sur les valeurs qui sont les nôtres et qui ont contribué à construire notre Association : la dignité, la solidarité, l'engagement pour une société plus inclusive et citoyenne, ainsi que le professionnalisme et la compétence au service de l'accompagnement.

Nous avons à cœur de les partager entre parents, bénévoles et professionnels engagés auprès de nos enfants, comme avec nos résidents. Plusieurs réunions ont permis de construire ensemble les orientations et les actions prioritaires qui constitueront notre feuille de route à décliner à l'envie dans chacune de nos instances associatives, dans chacune de nos filières, et ce pour les 6 ans à venir.

Ces réunions ont démontré la volonté et l'enthousiasme de chacun des participants à cette élaboration commune, gage de la qualité que nous recherchons pour nos enfants, mais aussi de la qualité de collaboration avec nos financeurs pour construire un avenir et une société capables de valoriser la fragilité et les potentialités des personnes en situation de handicap que nous accompagnons.

RAPPORT D'ACTIVITÉ STATUTAIRE 2016

Laurence Regard, Secrétaire générale

La gouvernance associative

La gouvernance de l'Adapei 69 (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau et structure permanente) est définie dans ses statuts conformément à la loi 1901 sur les associations. En 2016, les instances statutaires se sont réunies :

- **Le Conseil d'administration** : cinq réunions et deux soirées thématiques consacrées au bilan du Projet associatif précédent et à l'identification des axes d'amélioration sur la période 2017-2022 ;
- **Le Comité opérationnel validant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs** : deux réunions pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement du budget annuel de fonctionnement et des comptes administratifs ;
- **Le Comité opérationnel validant les projets d'établissement** : deux réunions pour la validation de 6 projets d'établissement : Esat Jacques Chavent (Lyon 7), Esat La Courbaisse (Lyon 8), SAVS Thizy (Thizy-les-Bourgs), Centre d'accueil de jour Parilly (Vénissieux), Foyer d'hébergement et Foyer de vie Le Verger (Caluire-et-Cuire) ;
- **Le Comité action associative** : deux réunions pour piloter et construire l'action familiale associative et identifier les axes de travail pour le Projet associatif 2017-2022 ;
- **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : 10 réunions.

RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2016

Renée Mériaux, Vice-présidente à l'Action associative

Jessica Voyer, Directrice de l'Action associative

Introduction

L'Adapei 69 est une association parentale créée en 1948 autour d'un projet d'accompagnement des personnes avec un handicap mental tout au long de leur vie et de soutien de leur famille.

Si sa vocation naturelle a été dans un premier temps de mener une action associative forte en termes d'accueil, d'information, de sensibilisation et de militantisme autour du handicap mental, très rapidement, dans les années 60, la nécessité de créer et gérer des établissements est apparue. Aujourd'hui, l'Adapei 69 compte 58 établissements et services, répartis sur l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon et du Rhône, permettant l'accueil de personnes avec un handicap, à tout âge de la vie et répondant aux besoins spécifiques de chacun.

Cette activité gestionnaire, il est vrai, a pris une place très importante dans la vie de l'Adapei 69. Pour autant, elle ne saurait effacer le travail au quotidien mené par les bénévoles et les administrateurs engagés dans notre Association pour répondre au plus près aux besoins des familles et des personnes accompagnées, et plus largement pour défendre leur cause au sein de notre société.

Une des particularités et principales forces de l'Adapei 69 est d'être à la fois représentante des personnes handicapées et de leur famille, et gestionnaire de services spécialisés. Ainsi, aux côtés d'une fonction gestionnaire qui participe à la mise en œuvre du Projet associatif, l'Action associative de l'Adapei 69 apporte des services complémentaires aux personnes handicapées et à leurs familles et sensibilise le grand public pour faire changer les mentalités.

L'Action associative est développée par des parents et amis, bénévoles, membres du Conseil d'administration de l'Adapei 69 et des associations affiliées et partenaires, appuyés par une équipe de permanents au siège de l'Association. Elle regroupe différentes activités :

- L'information, le conseil et l'accompagnement des familles ;
- Les activités de loisirs et l'accès aux vacances pour les personnes handicapées ;
- L'engagement de parents bénévoles au sein de commissions (autisme, accessibilité, génétique, sensibilisation au handicap...) ;
- La collaboration avec les établissements et les liens avec le réseau partenarial ;
- La communication et les événements.

Le rapport d'activité 2016 permet de mettre en avant l'ensemble des projets et actions réalisés ou engagés dans le cadre des instances de travail et de concertation auxquelles participent des représentants de l'Association.

L'année 2016 est également marquée par la réécriture de notre Projet associatif pour les années à

venir, avec une volonté de « réussir tous ensemble », en associant personnes accompagnées, familles et professionnels !

Ce rapport est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des parents, amis et administrateurs de l'Adapei 69 et des associations affiliées et partenaires, qui sont engagés aux côtés de l'Association pour faire vivre son Projet associatif et faire en sorte que la société soit la plus ouverte et solidaire possible !

Des commissions, des groupes de travail et des réseaux

Association incontournable sur le territoire de la Métropole de Lyon et du Rhône, l'Adapei 69 est présente sur des thématiques clés du secteur du handicap, preuve du dynamisme de son Action associative.

▪ Les vacances et les activités

L'Adapei 69 porte une attention particulière aux vacances et aux activités de loisirs, moments de détente essentiels dans la vie des personnes handicapées et de leurs familles.

➤ *Les aides au projet « vacances » (Renée Mériaux)*

Depuis de nombreuses années, des dispositifs d'aide au projet « vacances » pour les personnes handicapées accompagnées dans nos établissements ou pour les familles adhérentes sont portés par l'Association et ont été reconduits en 2016 : partenariat entre l'Unapei et l'ANCV (Agence nationale chèques vacances), permettant l'obtention de chèques vacances ; attribution, par la Commission associative, d'une aide financière aux personnes avec handicap sévère ou en situation sociale précaire, pour un montant total de 6 000 €.

➤ *Le Groupe de travail vacances pour personnes en situation de handicap mental sévère (Jean-Claude Decourt et Renée Mériaux)*

Ce groupe, né de la volonté de parents de permettre aux personnes en situation de handicap sévère de bénéficier de vraies vacances, a continué son action en 2016 : rencontres avec des partenaires, réflexions, échanges de bonnes pratiques et propositions concrètes d'actions à mettre en œuvre au sein des établissements et services.

➤ *L'association de loisirs adaptés Alova (Laurence Auteuil, Martine Chatelain, Hélène Esmieux, Véronique Fontarnou, Gilles Arnaud et Gilles Rech)*

Portée par ses administrateurs, son équipe de bénévoles et ses professionnels, ALOVA a organisé au cours de l'année 2016 de nombreuses activités et sorties (musées, cirques, fermes pédagogiques, cuisine, activités sportives, pique-nique et week-end...) pour plus de 150 enfants, jeunes et adultes en situation de handicap. Le soutien financier est assuré par l'Adapei 69 et Autisme Rhône Lyon Métropole. La participation représente 28 000 euros (soit environ 23% des dépenses réalisées).

▪ Les admissions et orientations des personnes

Fluidité du parcours de vie et solutions d'accompagnement adaptées et innovantes, telles sont les grandes priorités portées par l'Adapei 69. L'année 2016, dans la continuité des années précédentes, démontre une volonté d'améliorer l'orientation des personnes handicapées et de gérer au mieux les situations de rupture.

➤ *La Commission d'admission et d'orientation (Danièle Le Maire et Guy Morin)*

L'année 2016 s'est poursuivie dans la même dynamique que les années précédentes : regard attentif sur le parcours de vie des personnes accueillies, travail de proximité auprès des familles et des professionnels et écoute des besoins et attentes des personnes en situation de handicap mental.

Au cours de cette année, les membres ont participé à 36 commissions, soit 30 réunions sur l'ensemble du territoire. Ils ont été également sollicités à de nombreuses reprises tant par les professionnels que par les familles, dans le cadre de leur mission de médiation, parfaitement reconnue de tous.

▪ La santé

Autant de défis concernant la santé qui sont toujours d'actualité : vieillissement des personnes en situation de handicap, coordination et accès aux soins, prise en charge de la douleur, évaluation et dépistage, prévention... L'Association se doit de porter collectivement la réflexion pour améliorer la santé et le bien-être des personnes accompagnées.

➤ *Le Conseil pour l'accès aux soins et santé (Renée Mériaux)*

Fidèle aux engagements pris lors de sa création en 2009, le *Conseil pour l'accès aux soins et santé* a continué son action visant à garantir le droit d'accès aux soins des personnes en situation de handicap et a vu la concrétisation de l'un de ses objectifs avec la création de « Handi'consult 69 ». Ce dispositif innovant et financé par l'Agence régionale de santé (ARS) propose sur deux sites (Vaulx-en-Velin et Lyon 3) des consultations spécialisées pour des personnes en situation de handicap de tous âges, qui ne peuvent pas accéder à des soins médicaux en milieu ordinaire. Renseignements complémentaires en se rendant sur leur site internet www.fdgl.fr

Ce fut également l'occasion d'organiser une rencontre familles/professionnels sur l'accompagnement de fin de vie qui a eu lieu début 2017.

▪ La sensibilisation au handicap mental

Pour une société inclusive et ouverte à tous ! Tel est le crédo des bénévoles de l'Adapei 69 qui par la continuité de leurs actions font en sorte que les regards changent.

➤ *La Commission accessibilité (Bruno Le Maire, Pascal Tavernier et Marc Bernoux)*

2016 a permis la poursuite des actions engagées en 2015. Tout d'abord, auprès des centres commerciaux Lyonnais (La Part Dieu et Confluence) et de la société Kéolis-TCL dans le cadre d'actions de formation et de sensibilisation, aussi bien des personnels que des commerçants, avec la participation de personnes déficientes intellectuelles. Cette année a également été l'occasion d'organiser des rencontres de sensibilisation avec les Mairies de Tassin la Demi-Lune et d'Ecully, mobilisant personnels, habitants et personnes en situation de handicap !

➤ *La Commission sensibilisation et scolarisation (Annyvonne Chenavaz et Brigitte Confort)*

L'année 2016 est marquée par une forte mobilisation des bénévoles de cette commission qui continuent à faire bouger les lignes en poursuivant leur campagne de sensibilisation au handicap mental. Quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes : 51 interventions, 1 900 élèves (de la maternelle au lycée) et adultes du médico-social rencontrés.

3 grands projets ont été portés en 2016 :

- Sensibilisation des étudiants de l'Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) de Lyon avec l'organisation de tables rondes ;
- Sensibilisation des élèves d'écoles primaires et maternelles avec la participation aux activités périscolaires sous forme de contes ;
- Sensibilisation des Agents territoriaux spécialisés des écoles primaires (ATSEP).

▪ **Le répit**

Prendre du temps pour soi et prendre soin de soi est indispensable pour accompagner au mieux un proche en situation de handicap. Ce constat, partagé par l'ensemble des parents, est prôné par notre Conseil d'administration qui oriente la politique de l'Association vers l'émergence d'un véritable droit au répit.

➤ *La Passerelle du sourire à Meyzieu (Chantal Dangre)*

Portée par une équipe de bénévoles et deux professionnels, La Passerelle du Sourire est un lieu d'accueil et de répit pour les familles concernées par le handicap mental. Ouverte en 2000 et fonctionnant comme une halte-garderie, elle accompagne les enfants entre 3 et 12 ans les lundis et mercredis.

Intégrée dans le Pôle petite enfance de Meyzieu depuis 2013, elle est un véritable lieu de socialisation pour l'enfant « sans solution » et de soutien pour les familles. Un dispositif unique en son genre en France, qui prouve que solidarité et bénévolat ne sont pas de vains mots lorsque l'on traverse des difficultés et des ruptures de parcours pour son enfant. En 2016, l'équipe s'est mobilisée pour rendre le sourire à près de 16 enfants et leur famille, en s'adaptant à leurs besoins tout en alliant qualité d'accueil, solidarité et réactivité !

▪ **L'autisme**

➤ *La Commission autisme (Marie-Noëlle Oudin-Rollet et Jean-Claude Rivard)*

En 2016, les membres de la Commission se sont réunis à trois reprises. Ils ont pu échanger sur l'actualité et les différents colloques organisés sur le sujet, sur les appels à projets proposés par l'Agence régionale de santé (ARS) et être force de propositions, notamment auprès du *Groupe de travail Autisme* de l'Adapei 69.

▪ **La génétique**

S'informer, s'engager auprès des professionnels du réseau, rendre accessible et compréhensif le parcours du diagnostic aux familles et partager l'information, tel est l'objectif de notre Association.

➤ *La Commission Handicap mental et génétique (Danièle Le Maire)*

Cette année 2016 a été très riche pour cette Commission en termes de réseaux et partenariats : participation aux Assises de la génétique à Lyon, au Colloque « du diagnostic à l'accompagnement », (organisé par le réseau R4P en lien avec le Réseau DéfiScience), à la journée des maladies rares à Lyon et à la rencontre annuelle des CLAD (Centres labellisés pour les anomalies de développement). A noter également : une intervention à l'Assemblée générale de l'AHSOL pour parler du sujet particulièrement intéressant du handicap mental et de la génétique, sans compter les réponses et conseils apportés aux familles qui l'ont sollicitée.

▪ **La parole des personnes en situation de handicap et de leur famille**

Nos bénévoles ont poursuivi de nombreux objectifs en 2016, au travers des différents groupes de travail, tels qu'être à l'écoute et répondre aux attentes et besoins des personnes handicapées et de leur famille, favoriser la prise de parole et adapter la communication.

➤ *La Commission de suivi des CVS (Yvette Cœur et Renée Mériaux)*

En 2016, tout en continuant leur travail d'analyse des comptes-rendus des Conseils de la vie sociale (CVS), les membres de la commission ont répondu présents pour préparer et organiser les élections des CVS de l'Association. Ainsi, le 7 avril 2016 a été marqué par une journée commune d'élection de l'ensemble des représentants des CVS des établissements, évènement qui a connu un réel succès grâce au « kit élections » préparé par cette commission.

Au cours du dernier trimestre 2016, les bénévoles se sont également attelés à préparer les élections nationales de 2017 par des actions de sensibilisation et la réalisation d'un guide pratique spécifique pour expliquer et accompagner le droit de vote des personnes en situation de handicap mental.

➤ *Les réunions Fratries (Marjolaine Chevalier et Catherine Morey)*

L'année 2016 a été marquée par de nouvelles rencontres entre familles de jeunes enfants en situation de handicap, dans un climat de convivialité. Que ce soit un moment d'échanges pour les frères et sœurs autour du dessin ou des réunions d'information et de partage pour les parents sur des sujets d'actualité, les réunions fratries assurent un rôle d'écoute et de solidarité très attendu par les familles, toujours plus nombreuses.

▪ **La représentation de l'Association auprès des partenaires**

Actrice incontournable du secteur, l'Adapei 69 est très présente auprès de nombreux partenaires. Ses missions de représentation sont assurées par des bénévoles engagés qui sont les porte-paroles de notre Association et, à travers elles, des personnes handicapées et de leur famille.

Cette représentation se situe :

- Au niveau local de manière très forte : La Courte Echelle pour la scolarisation des enfants handicapés, les Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) des Centres hospitaliers du Département, le Réseau de santé bucco-dentaire et handicap Rhône-Alpes (RSBDH-RA), le Collectif « Vivre ensemble », les Centres communaux d'action sociale (CCAS), la Commission intercommunale d'accessibilité du Grand Lyon, la Maison métropolitaine et départementale des personnes handicapées (MDMPH) et la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), le Collectif Handicap 69, le Collectif des associations du Rhône pour l'accessibilité (CARPA)... ;
- Au niveau régional au sein de l'Unapei Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Au niveau national par le biais de l'Unapei et du Conseil national des loisirs et du tourisme adapté (CNLTA).

Des rencontres et des animations tout au long de l'année

L'année 2016 a été jalonnée de temps forts et de rencontres, utiles et conviviaux, pour répondre aux attentes des adhérents, familles et personnes en situation de handicap en matière d'échanges et d'information. Autant d'actions permettant également de sensibiliser les partenaires et représentants institutionnels aux droits des personnes que nous accompagnons.

▪ **12-13 janvier et 14-15 mars – Formations Facile à lire et à comprendre** (siège social, Lyon)

L'Adapei 69 a organisé en 2016 deux sessions de formations « FALC ». Des cours théoriques et ateliers pratiques animés par l'Unapei, ouverts aux parents, administrateurs, bénévoles, professionnels et personnes accompagnées par nos services et établissements, pour leur permettre de concevoir des supports d'information adaptés (règles d'écriture simplifiées, images et pictogrammes, mise en page codifiée...).

▪ **21 janvier – Soirée projection débat « Le défi Pérou »** (Espace Sarrazin, Lyon 8)

En partenariat avec l'Association Trisomie 21, l'Adapei 69 proposait aux spectateurs présents, familles, personnes accompagnées et professionnels, de plonger en plein cœur du Pérou pour suivre l'aventure

extraordinaire d'un groupe de jeunes avides de sensations, ayant une trisomie 21, poursuivant le défi de gravir le Machu Picchu. La séance a réuni près de 50 personnes.

▪ **30 janvier – Ciné-ma Différence « *Tout en haut du monde* »** (Cinéma Les Alizés, Bron)

Première projection de l'année 2016 dans le cadre du dispositif Ciné-ma Différence, encadré par des bénévoles, pour des personnes avec un handicap et leurs familles.

Lancé en 2014, le projet Ciné-ma différence attire à chaque séance, environ une par trimestre, de nombreux spectateurs parmi les personnes accompagnées par l'Association, des familles et habitants de Saint-Priest et des environs.

▪ **2 février – Fonds de solidarité : rencontre des trésoriers**

Particularité de notre Association, le *Fonds de solidarité* est une contribution financière volontaire sollicitée auprès de chaque famille ayant un enfant dans un établissement géré par l'Adapei 69. Son objectif est double : contribuer à la création de nouveaux établissements et améliorer la qualité de vie et les activités propres à l'établissement concerné.

La collecte est confiée aux trésoriers qui sont identifiés parmi les familles de l'établissement. La gestion du fonds et l'animation des trésoriers sont assurées par Gisèle Salvaire, bénévole.

En 2016, 43 286 € ont ainsi été recueillis ; 50% de la somme revient aux établissements pour améliorer le quotidien des personnes handicapées accompagnées sur proposition des équipes et avec accord des membres du CVS des établissements.

▪ **14 février – Fonds d'innovation : rencontre des porteurs de projets 2016**

Pour 2016, quatre projets ont reçu le soutien du Fonds d'innovation de l'Association, pour un montant total de 20 200 € :

> **IME Les Primevères - Compostage au jardin D'entre-Pierres** : mise en place d'une unité de compostage des déchets alimentaires produits par l'IME avec l'appui technique de l'association Les Compostiers à Lyon, avec la collaboration de Sodexo, à travers la cuisine de l'IME ;

> **Complexe L'Orée des Balmes - Projet théâtral « Le Magasin de Monsieur Plus »** : réalisation d'un film, enregistré en studio professionnel sur le nouveau spectacle musical de la Compagnie Boudy Band Saïsaï, en collaboration avec Premier Art ;

> **IME Perce Neige - Création chorégraphique et danse hip hop « Court-circuit »** : mise en place d'un spectacle de danse avec la Compagnie Les 10 Corps et organisation d'échanges croisés avec les jeunes de l'IME Le Bouquet engagés dans un projet similaire ;

> **Foyer de vie La Platière - Médiation snoezelen mobile et baignoires adaptées** : stimulation sensorielle des personnes accueillies au travers du développement de l'activité snoezelen au sein du foyer. Mise en place d'un kit snoezelen mobile et de deux baignoires adaptées.

Tableau - Récapitulatif des aides attribuées en 2016 dans le cadre du Fonds d'innovation

	Intitulé	Porteurs du projet	Montants attribués
1	Compostage au jardin	IME Les Primevères	5 015 €
2	Projet théâtral Le magasin de Monsieur Plus	Complexe L'Orée des Balmes	1 100 €
3	Danse hip hop Cour-circuit	IME Perce Neige	2 000 €
4	Médiation snoezelen mobile	Foyer de vie La Platière	12 085 €
Total Fonds d'innovation 2016			20 200 €

▪ **10 mars – Rencontre thématique « Organisation et transmission du patrimoine familial »** (Espace Sarrazin, Lyon 8)

Un temps d'échanges privilégié animé par Maître Marianne Prezioso, Notaire à Lyon et Frédéric Hild, Conseil en patrimoine, qui ont présenté les spécificités liées au handicap et répondu aux questions des familles venues pour l'occasion. Véritable succès, cette soirée a réuni plus de 150 participants, en attente d'informations en matière d'aide sociale, d'épargne handicap, de rente survie, d'assurance vie, de succession...

▪ **12 mars – Rencontre jeunes parents et fratries sur le thème « le passage à l'âge adulte : comment se préparer ? »** (IME L'Espérance, Caluire-et-Cuire)

Animées par Catherine Morey et Marjolaine Chevalier, administratrices, ces rencontres sont plus spécialement destinées aux familles dont l'enfant est accueilli dans un IME de l'Association et aux adhérents ayant un enfant de moins de 20 ans. Une rencontre pour les parents et une rencontre pour les frères et sœurs sont organisées conjointement sur un même site deux fois par an.

▪ **12 mars – Assemblée générale de l'AHML** (Esat La Goutte d'Or, Meys)
Association sur le secteur des Monts du Lyonnais, affiliée à l'Adapei 69

▪ **1^{er} avril – 12^e Forum de la Courte Echelle sur la « Scolarisation des élèves en situation de handicap »** (Hôtel de Ville, Lyon)

▪ **2 avril – Assemblée générale de l'AHSOL** (Centre social de Givors)
Association sur le secteur sud-ouest lyonnais, affiliée à l'Adapei 69

▪ **7 avril – Elections des membres de CVS**

Les mandats des représentants des personnes accompagnées, familles et tuteurs aux Conseils de la vie sociale touchant à leur fin en 2016, de nouvelles élections ont été organisées, pour de nouveaux mandats de 3 ans.

Inédit cette année, les élections suivaient dans l'ensemble de nos établissements et services un calendrier commun, pour un vote au plus proche des conditions d'un vote ordinaire. Un premier pas vers la citoyenneté pour certains, une piqûre de rappel pour d'autres... Dans tous les cas une répétition générale avant les élections présidentielle et législatives de 2017 !

Pour accompagner les personnes en situation de handicap, des outils dédiés d'information et des conseils pour un vote « accessible » avaient été partagés avec les professionnels, et adaptés selon les besoins des personnes accompagnées.

- **7 avril – Assemblée générale ALOVA, Association de loisirs adaptés** (siège social, Lyon)
- **16 avril – Ciné-ma différence « Le livre de la jungle »** (cinéma Les Alizés, Bron)
- **16 avril – Ciné-ma différence « Dory »** (cinéma Les Alizés, Bron)
- **17 avril – Bal costumé de l'Adapei 69**, organisé par les bénévoles de la *Commission Animation festive* (Espace Mosaïque, Saint-Priest)

Rendez-vous annuel de l'Association, ce fut encore pour 300 personnes handicapées, professionnels et familles le plaisir de se retrouver à l'Espace Mosaïque pour le traditionnel bal costumé organisé par la dynamique équipe de la *Commission Animation festive* !

- **20 et 21 mai – 56^e Congrès de l'Unapei « Pour une société inclusive »** (Colmar)

1 550 congressistes, représentants associatifs des 550 associations locales, départementales et régionales fédérées par l'Unapei, personnalités politiques régionales et nationales, familles, personnes en situation de handicap, entreprises, ont participé à l'Assemblée générale le 20 mai et la journée thématique du 21 mai. Autour de la question de l'inclusion, des tables rondes et une conférence étaient organisées, en lien avec les problématiques rencontrées par les personnes que nos associations accompagnent, tout au long de leur parcours.

- **6 juin – Assemblée générale de l'Adapei 69** (Vénissieux)

Près de 250 personnes étaient réunies pour ce moment clé de la vie de l'Association : familles, personnes accompagnées au sein de nos établissements et services, professionnels, partenaires institutionnels et associatifs... A cette occasion ont été approuvés les rapports et comptes annuels, et présentés les faits marquants de l'année 2015, les projets et orientations 2016. Temps forts de cette soirée : le discours d'ouverture de Marie-Laurence Madignier, Présidente, aux côtés de deux résidentes du Foyer L'Etape à Vénissieux, ville hôte de l'Assemblée générale ; les remerciements à Serge Giraud, ami de l'Association, pour son engagement associatif depuis de longues années ; le témoignage de La Passerelle du Sourire, dispositif de répit animé par deux professionnels et des bénévoles de l'Association. Un grand merci à Chantal Dangre qui a porté ce dispositif dès son origine avec toute sa vitalité, sa motivation et son engagement, et qui a eu cette vision avant-gardiste du répit pour les familles.

- **6 juin – Commission Accessibilité** (Ecully)

Après Bron en 2015, la Commission Accessibilité a animé une opération de sensibilisation sur le handicap mental et les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap, auprès du personnel municipal de la commune d'Ecully. Elle avait invité pour l'accompagner et pour témoigner les familles adhérentes habitant Ecully et des résidents et professionnels du Domicile collectif et du SAVS de la Résidence Plurielle de Tassin la-Demi-Lune. 25 agents ont été sensibilisés.

▪ **7 juin – Inauguration de la Résidence Santy** (Lyon 8)

En présence de Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon et Maire de Lyon, les résidents de la Résidence Santy, les personnes accompagnées par le SAVS et les professionnels ont accueilli les participants à cette journée placée sous le signe de la fête. La Résidence Santy, qui a ouvert ses portes en octobre 2014, compte 117 personnes accompagnées, dont 14 résidents en studio, 53 en foyer d'hébergement, 10 accompagnées en accueil de jour et 40 accompagnées par le SAVS.

▪ **24 juin – Fest'IME, 1^{ère} édition** (Espace Mosaïque, Saint-Priest)

Les IME de l'Adapei 69 organisaient leur premier « Fest'IME », festival des IME et IMPro de l'Association. Les jeunes des IME Les Coquelicots, Perce Neige, Le Bouquet et Les Sittelles ont proposé un programme riche en découvertes artistiques, expositions de créations, animations batucada, spectacles de danse... Un beau moment de convivialité, d'échanges et d'inspiration, un moyen de valoriser les potentiels de création des jeunes de nos établissements, et le lancement d'un nouveau rendez-vous festif annuel !

▪ **25 juin – Fête d'été de l'Adapei 69** organisée par les bénévoles de la *Commission Animation festive* (IME Le Bouquet, Lyon 9)

La traditionnelle fête d'été de l'Adapei 69 a rassemblé de nombreux convives dans le parc de l'IME Le Bouquet.

▪ **30 juin – Rencontre « Oser accompagner avec empathie »** (Espace Sarrazin, Lyon 8)

Une rencontre animée par Marcel Nuss, essayiste. Vivre son handicap, être accompagné au quotidien, dépendre malgré soi d'autrui : un temps pour éveiller les consciences et susciter la réflexion des nombreux participants.

▪ **27 Juin – Assemblée générale AGIHB** (Foyer Jodard, Thizy-les-Bourgs)

Association sur le secteur du Haut Beaujolais, affiliée à l'Adapei 69

▪ **8 juillet – Inauguration du Foyer d'hébergement Jodard** (Thizy-les-Bourgs)

Les résidents et les professionnels du Foyer d'hébergement Jodard ont célébré comme il se doit le bâtiment flambant neuf dans lequel ils ont posé leurs valises en septembre 2015, juste à côté de l'ancien. Un moment chaleureux et plein de vie, en présence de Michel Mercier (Sénateur-Maire de Thizy), Didier Fournel (Vice-Président du Conseil départemental du Rhône et Michel Micoulaz (Directeur général de l'OPAC du Rhône).

▪ **1^{er} octobre – <http://www.projetassociatif.adapei69.fr>** (Lyon 9)

Dans le cadre de la réécriture de son Projet associatif 2017-2022, l'Adapei 69 a lancé en octobre une Boîte à idées en ligne, disponible sur www.projetassociatif.adapei69.fr. L'objectif de cette Boîte à idées : permettre à tous, personnes accompagnées, familles, bénévoles, partenaires, professionnels, de partager des idées, des pistes d'action, des exemples qui fonctionnent ailleurs, poser des questions, autour de 6 thématiques : les valeurs de l'Association, la citoyenneté, les parcours des personnes accompagnées, les aidants, l'accompagnement et les soins, l'organisation.

- **1^{er} octobre – Opération aidants** (Lyon 9)

Des bénévoles représentaient l'Association à l'occasion d'une opération de sensibilisation auprès des aidants, dans la galerie marchande du supermarché Géant Casino de Vaise. De nombreux stands d'information sur la question de l'aide aux aidants et du répit étaient proposés.

- **2 octobre – 25^e Marche Soleil et 10 ans de la MAS Soleil** (Soucieu-en-Jarrest)

La dynamique Association Soleil organisait sa traditionnelle marche, au profit des résidents de la MAS Soleil. Cette journée était également l'occasion de fêter la création de la MAS Soleil, 10 ans plus tôt.

- **17 octobre – Les Midis qui papotent « Fest'IME »** (siège social)

Les Midis qui papotent sont des rencontres informelles et conviviales, organisées depuis l'automne pour les salariés du siège par l'équipe de l'Action associative. Ils sont le fruit d'un double constat : d'un côté le désir de ces salariés de mieux connaître la vie associative et les personnes que l'Adapei 69 accompagne ; de l'autre côté la volonté des professionnels et des personnes accompagnées en établissement de découvrir le siège. Ainsi, tous les deux mois environ au siège de l'Adapei 69, les Midis qui papotent mettent en lumière un projet porté par un établissement ou des bénévoles de l'Association, le temps de la pause déjeuner. Pour la première édition organisée le lundi 17 octobre, les IME de l'Association, représentés par des enfants du Bouquet et des Sittelles, ont présenté le Fest'IME, qui a eu lieu cet été à l'Espace Mosaïque de Saint-Priest.

- **20 octobre – Après-midi d'information sur le cancer du sein « Santé vous bien ! »** (Espace Sarrazin)

La Mission Prévention & dépistage des cancers chez les personnes en situation de handicap organisait son premier événement à destination des personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels, dans le cadre d'Octobre rose, mois dédié à la lutte contre le cancer du sein. Une cinquantaine de personnes ont ainsi assisté à une conférence animée par Ademas 69, puis participé aux ateliers thématiques proposés.

- **22 octobre – Ciné-ma différence « Les Oiseaux de passage »** (cinéma Les Alizés, Bron)

- **22 octobre – Soirée choucroute** (Gymnase des Genêtiers à Tassin-la-Demi-Lune)

Toujours animés par la même envie de faire plaisir à près de 800 convives, personnes accompagnées, familles et professionnels, les 70 bénévoles de la Commission Animation festive ont une fois de plus œuvré pour faire de cette soirée choucroute un moment de fête et de partage. Les personnes accompagnées par l'Adapei 69 et d'autres associations du Rhône ont enflammé la piste de danse.

- **5 novembre – Rencontre jeunes parents et fratries sur le thème « quels loisirs et vacances pour mon enfant ? »** (IME L'Espérance, Caluire-et-Cuire)

- **14 novembre – ALOVA sensibilise la société Safran** (Villeurbanne)

Dans le cadre d'un partenariat avec la société Safran, groupe français spécialisé dans l'aéronautique, ALOVA, association de loisirs adaptés, a mené des actions de sensibilisation, des ventes, des sorties théâtre, au bénéfice des enfants du Club des Gones. Le 14 novembre, à l'approche de la Journée

internationale du handicap mental, les bénévoles d'ALOVA se sont rendus à Villeurbanne sur le site de Safran pour participer à une opération d'information sur le handicap mental à destination des employés. Organisée à cette occasion, une vente solidaire a permis de récolter 501 €, reversés directement à ALOVA.

▪ **18 novembre – Nuit du badminton** (Complexe We are sport, Vénissieux)

La société TSV Transfo, basée à Vénissieux, a organisé le 18 novembre dernier « La Nuit du badminton », de 21h à 3h. Une nuit sportive et généreuse, puisque les recettes étaient reversées à l'Adapei 69, au profit de l'IME Le Bouquet, et à l'Association L'Orchidée (réalisation de rêves d'enfants hospitalisés). Cet événement a permis de récolter 475 € pour chaque association, grâce à la participation de 64 sportifs.

▪ **26 novembre – Forum citoyen des personnes accompagnées par l'Adapei 69**
(Atrium de Tassin-la-Demi Lune)

Imaginé dans le cadre de la réécriture du Projet associatif 2017-2022, cet événement inédit, le Forum citoyen de l'Adapei 69, a permis à près de 200 personnes de nos foyers, Esat, domiciles collectifs et SAVS, de prendre la parole sur la question de leur citoyenneté. Le programme de cette rencontre ludique et conviviale avait été entièrement conçu par les personnes accompagnées, avec l'appui des professionnels des établissements et services. Mêlant reportages, théâtre, danse, photos, témoignages, cette première édition a marqué une nouvelle étape dans la vie de l'Adapei 69, en matière de participation. Toutes les personnes qui ont témoigné ont formulé le souhait de vivre « comme les autres, avec les autres », souvent avec beaucoup d'émotion. L'événement était organisé en lien étroit avec la Résidence Plurielle et la Ville de Tassin la-Demi-Lune.

▪ **1^{er} décembre – Soirée ciné-débat** (cinéma Le Scénario, Saint-Priest)

Dans le cadre des actions proposées par la Ville de Saint-Priest pour la Journée internationale du handicap mental, l'Adapei 69 a participé à l'animation d'un débat autour du handicap, illustré par le film « *Henri* » de Yolande Moreau. Nathalie Reynaud, administratrice, et Nicole Mathieu, chef de service à l'IME Les Coquelicots, ont répondu aux questions et interpellé le public sur sa vision du handicap.

▪ **5 et 6 décembre – Rencontres francophones sur le répit** (Cité Centre de congrès de Lyon)

Carrefour des acteurs et des solutions pour les aidants professionnels et familiaux, cet événement, organisé par la Fondation France Répit, proposait pour cette seconde édition les « Cafés du répit », en complément des conférences et des ateliers thématiques. L'Adapei 69 animait le Café « Répit et autisme » le 5 décembre, en présence d'Elisabeth Rivard, parent et aidante d'un adulte avec autisme, et Jessica Voyer, Conseillère technique.

▪ **8 décembre – Les Midis qui papotent « Mission emploi handicap »** (siège social)

Pour cette seconde édition des Midis qui papotent, le Domicile collectif de la Résidence Santy est venu à la rencontre du siège pour présenter un court-métrage qui tord le cou aux préjugés, récompensé dans le cadre du Festival Handicap & entreprise et imaginé par la Mission emploi handicap de l'Adapei 69.

- **11 décembre – Cinéma différence « Louise en hiver » (cinéma Les Alizés, Bron)**

- **11 décembre – Les Décors du cœur** (Cité Centre de congrès de Lyon)

Dans le cadre de l'événement « Les Décors du cœur », le Complexe L'Orée des Balmes et la Compagnie Boudy Band Saïsaï présentaient une vidéo du dernier spectacle « *Le Magasin de Monsieur Plus* ». Organisée à cette occasion, une vente aux enchères de sapins décorés par des entreprises a permis de récolter 15 400 €, reversés au profit du spectacle.

- **Décembre – Campagne de Noël / Catalogue de Noël 2016**

Yvette Cœur anime depuis 15 ans la Campagne de Noël de l'Adapei 69. Il est proposé, au travers d'un catalogue de vente par correspondance et une boutique en ligne (www.boutique-solidaire.com/adapei69), une sélection de produits alimentaires et cosmétiques, d'objets utiles ou de décoration, des jouets dont certains sont fabriqués ou conditionnés dans des Esat par des personnes handicapées mentales.

Ce catalogue est une façon différente pour notre Association de développer sa collecte de fonds. La société Ivoire, partenaire de l'Unapei, prend en charge tous les frais liés au catalogue : la sélection et l'achat des produits, la conception et l'impression des catalogues, la préparation et l'envoi des commandes et des factures, la gestion du stock et du site internet.

À chaque commande, Ivoire reverse à l'Adapei 69 une partie des revenus collectés. L'Association a ainsi reçu 2 776 € en 2016, qui ont permis de financer l'aménagement de terrasses extérieures à la MAS Soleil.

Conclusion

Un grand bravo pour le travail engagé en 2016 par notre Action associative qui, encore une fois, a connu une abondance de projets et d'actions au bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Mille mercis à vous, bénévoles et professionnels, qui mettez toute votre énergie au service du prendre soin des personnes que nous accompagnons.

2016 est également une année particulière pour notre Association qui a uni les personnes accompagnées, familles et professionnels autour d'un projet commun ambitieux : la réécriture de son Projet associatif 2017-2022, et la volonté forte de « réussir tous ensemble »....

Nous ne pouvons que nous réjouir du dynamisme engagé, des idées partagées et de la volonté de construire main dans la main un futur meilleur... Nul doute que les prochaines années seront riches et porteuses de multiples projets et actions communes au sein de l'Adapei 69 afin, qu'ensemble, nous puissions relever les nombreux défis de notre nouveau Projet associatif.

Bien sûr rien n'est jamais parfait, mais avec le projet de "Réussir tous ensemble", nous sommes sur la bonne voie !

RAPPORT DE L'ACTION GESTIONNAIRE 2016

Nicolas Bordet, Directeur général

Introduction

Au-delà des différentes actions menées par l'Adapei 69 en tant qu'association gestionnaire, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par d'importants changements au sein de sa Direction générale et quatre nouveaux directeurs d'établissement ont rejoint l'Association :

- Sandrine Daire-Bouverat a pris la direction de l'IME Perce Neige (Thizy-les-Bourgs) en mars, à la suite de Sonia Bouveret ;
- Bernard Louis a rejoint l'Association en tant que Directeur du FAM Le Fontalet (Monsols) début septembre ;
- Valérie Deschamps a rejoint l'Association en janvier 2017 pour prendre la direction de la Résidence Santy (Lyon 8) et du Foyer Le Grand Large (Décines) à la suite du départ en retraite de Mireille Marchetti ;
- Chantal N'Guyen a remplacé Régis Cayol, parti à la retraite, à la direction de l'IME Pierre de Lune (Saint-Priest) en février 2017 ;
- Rafaële Krasny-Percheron est Directrice de l'IME Le Bouquet (Lyon 9) depuis février 2017.

Au sein de la Direction générale, Karim Djelloul-Mazouz a été recruté en février 2016 en tant que Responsable des Systèmes d'information.

Avec le départ à la retraite de Michel Matricon, Directeur général adjoint du territoire Lyon ouest, un projet de réorganisation de la Direction générale est en cours de réflexion, autour de 4 Pôles métiers, afin d'améliorer au quotidien l'accompagnement des établissements, directeurs et professionnels, fluidifier l'information et rendre cohérente l'action de l'Association autour du parcours des personnes accompagnées.

Fin 2016, Nicolas Bordet a remplacé Philippe Nicot à la Direction générale, avec pour mission de poursuivre les chantiers initiés, d'impulser une nouvelle politique associative pour répondre aux évolutions des enjeux du secteur et d'entretenir le réseau partenarial en lien étroit avec les Directeurs généraux adjoints, Vincent Charrassin et Patrice Rongeat. Pour y parvenir, la Présidente de l'Association, le Bureau et les directions des établissements sont également pleinement mobilisés.

Parallèlement, un processus de recrutement a été engagé pour trois postes de direction fonctionnelle. Ainsi en 2017 le Comité de direction verra son équipe complétée par :

- Jessica Voyer, Directrice de l'Action associative, à compter du 15 avril 2017 ;
- Rafael Clavijo, Directeur administratif et financier, à compter du 1^{er} mai 2017 ;
- Raphaëlle Thomas, Directrice des ressources humaines, au plus tard le 10 juillet 2017.

Dans l'attente de la prise de fonction de Raphaëlle Thomas, Marie-Albane Gotteland assure la mission de Directrice des ressources humaines de transition.

L'environnement avec les financeurs

De multiples enjeux marquent notre secteur, pour répondre pleinement aux besoins et attentes des personnes accueillies et de leur famille : inclusion sociale, continuité des parcours, évolution des modes d'accompagnement, besoins de répit... Pour relever ces défis, nous devons faire en sorte de partager et mettre à profit l'énergie et les initiatives menées au sein de l'Association et des établissements et services, pour qu'émerge une dynamique commune, un véritable travail d'équipe, au bénéfice des celles et ceux que nous accompagnons. Cette dynamique doit également s'inscrire dans un cadre plus large, en lien avec nos partenaires.

C'est pourquoi en 2016, l'Adapei 69 a largement contribué à l'élaboration des Schémas métropolitains et départementaux des Solidarités. Début 2017, l'Association a également participé au Forum des organismes gestionnaires du secteur handicap organisé par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes pour la définition du 2^e Projet régional de santé (PRS) sur le volet médico-social du Schéma régional de santé 2018-2022.

▪ La participation aux travaux des schémas des solidarités

En 2016, les deux nouvelles instances territoriales, le Conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon, ont lancé les réflexions sur leur nouveau Schéma territorial des Solidarités qui s'adresse à tous les publics fragiles (handicap, personnes âgées, enfance, insertion, logement social...).

À l'image de l'évolution des politiques publiques, les deux collectivités souhaitent décloisonner les secteurs, créer plus de liens, avoir des réflexions communes et transversales au bénéfice de différents publics : enfants dans le cadre de l'action sociale, public en réinsertion, personnes en situation de handicap, personnes âgées... Par exemple, des axes communs dans le cadre de la politique du logement peuvent bénéficier aux personnes en situation de handicap accompagnées en capacité et souhaitant des solutions d'habitat en autonomie. Les directeurs d'établissement de l'Association se sont impliqués dans les groupes de travail mis en place par les deux collectivités afin de construire les actions de demain, adaptées à l'évolution des besoins des personnes.

Le Schéma métropolitain des solidarités est aujourd'hui en cours de finalisation et le nouveau Schéma des solidarités 2016-2021 du Rhône a été présenté aux partenaires du Département le 15 mai 2017. Par ce schéma unique, qui donne une orientation aux politiques d'action sociale et médico-sociale pour les 5 prochaines années, le Département s'affirme comme le chef de file de l'action médico-sociale sur son territoire.

Si nous ne pouvons donc que nous réjouir de cette approche politique globale, nous devons cependant rester vigilants avec les autres associations accompagnant les personnes en situation de handicap, pour conserver la spécificité de notre action, là où la complexité du handicap nécessite des réponses particulières et adaptées.

▪ L'élaboration du 2^e Projet régional de santé (PRS)

Pour l'élaboration du 2^e Projet régional de santé (PRS) et plus particulièrement du volet médico-social du Schéma régional de santé (SRS) 2018-2022, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes a invité les organismes gestionnaires d'établissements et services du secteur du handicap à une réflexion approfondie sur ces évolutions qui s'imposent et sur les modalités de leur mise en œuvre. Un site web dédié <http://www.forum-ars-ph.fr> a été mis en place pour recueillir les contributions de l'ensemble des acteurs du territoire.

La réflexion conduite par l'ARS est axée sur l'adaptation de l'offre aux attentes sociales et organisée autour de quatre thématiques à enjeux forts, identifiées par l'ARS pour le Projet régionale de santé :

- La rééducation des inégalités territoriales en matière d'offre médico-sociale ;
- La prévention des ruptures de parcours et la continuité des accompagnements ;
- Le fonctionnement en dispositif de l'offre d'accompagnement, en faveur d'une participation sociale plus développée ;
- Le répit : vers une offre diversifiée et de qualité.

Ces objectifs requièrent une mobilisation de tous les acteurs pour organiser « une réponse accompagnée pour tous », dont le socle est défini par l'article 89 de la loi de modernisation de notre système de santé. Le calendrier mis en place prévoit une restitution finale des contributions en juin 2017.

▪ La signature de nouveaux CPOM

Après trois années de travail qui ont réuni les représentants associatifs, les membres du Comité de direction et les directeurs d'établissements, l'Adapei 69 a conclu son CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec l'ARS par une signature le 12 mai 2016, sur la période 2016-2020.

Ce CPOM s'inscrit dans un nouveau cadre, avec un effort de 1% de performance, qui nous permet de redéployer une partie de notre offre et une contractualisation de nos taux d'activité. Ce CPOM, à partir d'un diagnostic partagé avec l'ARS, structure notre futur autour de 4 axes et de 8 actions qui sont déclinées de manière transversale et dans les établissements et services gérés par l'Association.

Les principales actions sont les suivantes :

- Développer les parcours coordonnés, fluides, avec un accompagnement adapté ;
- Développer les parcours professionnels ;
- Personnaliser l'accompagnement et développer la participation ;
- Améliorer la qualité et mieux prendre en compte la gestion des risques ;
- Rendre plus efficace la gouvernance des établissements ;
- Développer les échanges de bonnes pratiques ;
- Développer la prévention et l'accès aux soins ;
- Développer l'accueil temporaire et le répit pour les aidants.

Un CPOM de 3 ans a également été signé le 2 avril 2016 avec la Métropole de Lyon, sur des actions similaires pour garder une homogénéité au sein de l'Association.

Les objectifs spécifiques du CPOM 2016-2018 avec la Métropole de Lyon sont :

- L'accompagnement des personnes : individualiser les parcours et adapter l'accompagnement ;
- Le pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité : développer la participation des personnes accompagnées, maîtriser les risques et piloter la qualité ;
- La mise en place d'une organisation efficiente : structurer la gouvernance des établissements et consolider les échanges de bonnes pratiques ;
- L'inscription des établissements et services dans la dynamique territoriale : renforcer la prévention et l'accès aux soins et développer l'accueil temporaire et le répit des aidants ;
- La mise en œuvre des mesures d'économie et de rationalisation budgétaire ;
- L'intégration de l'ensemble des établissements et services dans le dispositif des tableaux de bord de la performance dans le secteur médico-social.

La signature de ces deux CPOM oriente la future politique de notre Association et fixe les objectifs en termes d'accompagnement des personnes accueillies, d'amélioration continue de la qualité, d'innovation et d'inscription territoriale pour les prochaines années. En matière financière, ces contrats nous donnent une bonne visibilité pour le financement de nos services et établissements pour les années qui viennent.

▪ La prolongation de notre autorisation de frais de siège social

La dernière autorisation du siège social de l'Adapei 69 date de janvier 2012. Elle a été accordée sur une base de financement de 2,51% du montant des charges brutes (hors crédits non reconductibles et charges non pérennes). Cette base de financement a été constante sur les 5 ans de l'agrément. Cet agrément a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2017 sur la base du dossier de demande de renouvellement déposé à l'ARS en octobre 2016.

Le développement constant de notre Association, en termes de taille et de missions poursuivies, a conduit nos instances et professionnels à revoir à plusieurs reprises notre organisation structurelle et fonctionnelle pour répondre au mieux au contexte social, politique et conjoncturel.

Dans un premier temps, l'organisation de notre siège social était poussée par la volonté de passer d'une logique d'établissement à une logique d'association, en formalisant le cadre d'une gouvernance capable de répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées : complexification des relations internes du fait de la taille de l'Association, complexification des dispositifs associatifs et évolutions des politiques publiques. Cette première « structuration » a été présentée en 2009 et actée lors de notre première demande d'agrément.

Aujourd'hui, l'Association souhaite poursuivre ses missions dans une logique de consolidation et repositionnement des directions mises en place, dans un cadre sécurisant et efficient. Des chantiers importants ont été ainsi menés ces dernières années pour atteindre ces objectifs :

- Centralisation des fonctions support « paie » et « comptabilité » au sein même des locaux du siège ;
- Renforcement de la politique associative en matière de qualité et de sécurité ;
- Nouvelle animation des équipes de direction d'établissement en termes de Pôles métiers ;

- Nouvelle organisation de la Direction générale avec des délégations clarifiées, des fonctions de contrôle interne organisées ;
- Réflexions menées autour du parcours coordonné de la personne accompagnée et de l'évolution des besoins : vieillissement, troubles du spectre autistique, handicap psychique, jeunes sous aménagement Creton et répit des aidants ;
- Volonté de développer le réseau inter-associatif et formalisation des partenariats.

L'organisation même de notre Association, le Projet associatif, la gouvernance et les qualifications professionnelles des membres du siège de l'Adapei 69 répondent à cette volonté. Il s'agit bien d'assurer des fonctions supports aux 58 établissements gérés et de sécuriser les décisions prises, dans un souci d'accompagnement performant des personnes handicapées et de leur famille.

Les chantiers transversaux en déclinaison du Projet d'orientations 2014- 2016

▪ La personnalisation de l'accompagnement et des soins

➤ *La Commission médicale associative (CMA)*

Mise en place au sein de l'Association en septembre 2010, pour répondre à la problématique des soins tant somatiques que psychiques des personnes accueillies dans nos établissements, et animée par le Docteur Tarrissan et le Directeur général, la CMA, renouvelée en 2015, a poursuivi son activité en 2016 :

- Suivi de l'étude sur le vieillissement en lien avec le Docteur Bernard et des travaux du groupe de travail Handicap psychique ;
- Trame projet de soin des établissements de l'Adapei 69 ;
- Suivi de l'enquête initiée par l'ARS sur l'accès aux urgences pour les personnes accompagnées

En 2017, en lien avec l'adoption de notre Projet Associatif 2017-2022, il est prévu une réorganisation de cette commission afin de mieux répondre aux attentes et nouveaux objectifs déclinés.

➤ *Le groupe Articulation des soins*

Le groupe de travail Articulation des soins est composé du Directeur général adjoint animateur de la filière Soins, de deux directeurs, trois chefs de service médical, une chef de service éducatif et de la Référente qualité. Ce groupe, qui s'est réuni cinq fois en 2016, a pour objectif de mutualiser les pratiques et de proposer des outils associatifs communs dans les domaines des soins, de l'hygiène et de l'accompagnement médical.

Sur l'année 2016, le groupe a réalisé :

- Une enquête sur l'accès aux urgences non programmées. Cette enquête a été construite suite à une demande de l'ARS qui souhaitait recueillir des éléments factuels sur les difficultés d'accès aux urgences par les personnes en situation de handicap. L'enquête a été réalisée de novembre 2015 à fin avril 2016 pour les établissements de l'Adapei 63 (Puy-de-Dôme) et

l'Adapei 69, pour chaque passage aux urgences. 61 questionnaires ont été complétés (dont 74% émanant de l'Adapei 69), notre Association s'étant chargée de la récolte et de l'analyse de l'ensemble des retours. Les résultats sont révélateurs des difficultés concrètes d'accès aux urgences pour les personnes en situation de handicap mental et des pistes de travail ont ainsi pu être évoquées avec l'ARS Rhône-Alpes Auvergne ;

- Des adaptations et une mise à disposition des établissements des procédures suivantes :
 - Infection respiratoire aigüe,
 - Gastro-entérite aigüe,
 - Circuit des déchets,
 - Circuit du linge,
 - Conduite à tenir pour les ateliers cuisine.

➤ *Le groupe Autisme*

Créé en 2013, ce groupe de travail composé de parents et professionnels et animé conjointement par le Directeur général et le Docteur Sonié, médecin coordonnateur du CRA Rhône-Alpes, a poursuivi son travail en 2016 :

- Coordination des actions de formation sur l'autisme pour les salariés de l'Association ;
- Etat des lieux des pratiques et ressources dans les établissements ;
- Conduite et politique d'orientation associative en matière d'autisme ;
- Expertises dans le cadre de réponses à deux appels à projets.

En 2017, ce groupe de travail va revoir ses objectifs et sa composition, avec notamment un élargissement de ses membres aux représentants des familles, dans un souci de mieux répondre aux orientations déclinées dans le Projet associatif 2017-2022.

➤ *Le groupe Handicap psychique*

Ce groupe de travail mixte ARHM et Adapei 69 lancé en juin 2015 pour l'accompagnement des personnes handicapées psychiques en établissement s'était donné deux axes de travail :

- Renforcer les compétences des équipes éducatives et soignantes par le biais de la formation mutuelle des professionnels et les échanges de bonnes pratiques ;
- Constituer une équipe mobile sanitaire et médico-sociale pour accompagner et soutenir des établissements en cas de crise, préparer la sortie de l'hôpital psychiatrique vers un établissement médico-social, désamorcer les points de tension pour éviter des situations bloquantes, notamment lors du passage à l'âge adulte.

En 2016, les membres du groupe ont travaillé sur l'organisation de formations communes et croisées à destination des professionnels de l'Adapei 69 et du centre hospitalier de Saint Jean de Dieu ayant des prises en charge et accompagnements en commun. Ces journées de formation sont prévues en 2017.

➤ *Le groupe Alimentation-nutrition*

Initié en janvier 2015, ce groupe s'est fixé comme objectifs de travail d'élaborer des propositions en vue de définir une politique associative concernant l'alimentation, la santé/bien-être en général et de

répertorier et promouvoir les bonnes pratiques en matière d'alimentation et nutrition (cf Bulletin n°242 – Janvier 2017).

En 2016, le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises et a notamment :

- Finalisé la charte qualité qui vise à formaliser les engagements et faire évoluer de façon régulière les relations entre l'Adapei 69 et ses prestataires de services. Cette Charte a été signée avec Sodexo en avril 2017 ;
- Décliné un plan d'actions faisant suite à l'enquête sur l'état des pratiques concernant l'alimentation. Ce document a été validé au Conseil d'administration du 29 mars 2016 ;
- Créé un support de présentation, avec photos et vidéo, afin d'aborder l'alimentation et la nutrition lors de la journée d'intégration des nouveaux salariés.

▪ La prévention et le dépistage des cancers

L'accessibilité des personnes en situation de handicap aux actions de dépistage des cancers reste encore insuffisante. C'est pourquoi, fin 2015, l'ARS a initié un vaste projet dont l'objet est de garantir l'accès aux dépistages organisés des cancers du sein pour les femmes, et du cancer colorectal pour les hommes et les femmes, et de favoriser l'accès des personnes handicapées à l'ensemble des messages de prévention des cancers – qu'il y ait un dépistage organisé ou pas.

La Mission Prévention & dépistage des cancers a ainsi vu le jour dans chacun des départements de la région Auvergne Rhône-Alpes. Dans le Rhône, elle est portée depuis septembre 2016 par des chargées de mission de l'Adapei 69, la Fondation OVE et l'APF (Association des Paralysés de France), en partenariat avec l'association Ademas 69 (convention de partenariat signée en novembre 2015). La mission a été officiellement lancée le 29 avril 2016 par une journée d'information sur la mission à destination des associations accompagnant des personnes en situation de handicap entre 50 et 74 ans.

En 2016, les actions ont été dirigées vers les personnes en situation de handicap en établissement. Dans ce cadre, un état des lieux auprès de 122 établissements médico-sociaux de la Métropole de Lyon et du département du Rhône a été mené pour connaître les pratiques des établissements médico-sociaux en référençant leurs besoins et attentes, leurs questionnements ou leurs difficultés relatifs aux actions de prévention et de dépistage auprès des personnes accompagnées. Il s'agissait également d'évaluer le niveau de participation en matière de dépistage des cancers du sein et du côlon chez les personnes en situation de handicap (50-74 ans).

Afin de soutenir les établissements dans leurs démarches de prévention et de sensibilisation, différents outils ont été développés :

- Une boîte à outils : elle réunit les outils développés dans chaque département. L'objectif est de mettre à disposition des professionnels du secteur toute une gamme de documents pour les aider à informer et à animer des actions de prévention et de dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal auprès des personnes qu'ils accompagnent ;
- Initiation et création de BD : la mission a engagé des démarches auprès de Co Actis Santé BD pour la réalisation de trois bandes dessinées adaptées qui expliquent les examens de dépistage et la prévention des cancers ;
- Création d'une exposition mobile : cet outil sur la prévention des cancers du sein et colorectal est mis à disposition de l'ensemble des professionnels du secteur du médico-

social du Rhône et de la Métropole de Lyon sur simple réservation. Elle permet d'animer facilement des sessions de sensibilisation sur le dépistage et la prévention des cancers auprès de personnes accompagnées grâce à des informations claires et un quiz interactif. Elle a été créée conjointement avec l'ARS et testée par des personnes en situation de handicap dans deux établissements.

En 2017, les actions de la mission porteront plus spécifiquement auprès des personnes accompagnées par les services à domicile.

▪ **L'amélioration continue de la qualité et gestion des risques**

La démarche qualité est un outil au service du management des établissements et services pour un accompagnement de qualité des personnes accueillies dans le respect de leurs droits. Les démarches d'évaluation interne et externe comme moyens d'amélioration de la qualité constituaient l'un des cinq axes de travail du Projet d'orientations 2014-2016.

➤ *Evaluations et renouvellement des autorisations*

Pour rappel, les démarches d'évaluation interne et externe ont été menées entre 2013 et 2015 pour les 37 établissements et services dont l'autorisation de fonctionnement arrivait à échéance au 3 janvier 2017. Au total, 50 rapports ont été transmis aux autorités de tarification entre 2014 et 2015, conformément à la législation.

La Métropole de Lyon a réalisé un retour pour l'ensemble des établissements et services de sa compétence exclusive dont les autorisations arrivaient à échéance au 3 janvier 2017 : Accueil de jour Corne à Vent (Vénissieux), Accueil de jour L'Orée des Balmes (Sainte Foy-lès-Lyon), Accueil de jour Parilly (Vénissieux), Foyer d'hébergement L'Etape (Vénissieux), Foyer d'hébergement Le Grand Large (Décines), Foyer d'hébergement Le Verger (Caluire-et-Cuire), Foyer de vie et Foyer d'hébergement Henri Thomas (Bron), Foyer de vie L'Orée des Balmes (Sainte Foy-lès-Lyon), Services d'accompagnement à la vie sociale Santy (Lyon 8) et Pluriel (Tassin-la-Demi-Lune). L'Association a ainsi reçu le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de ces structures pour 15 ans.

A noter également : la Résidence Plurielle (Tassin la-Demi-Lune) a engagé sa démarche d'évaluation en cours d'année 2016.

Les remarques des évaluations font l'objet d'un suivi régulier dans le plan d'actions de chaque structure, annexé aux rapports d'activité transmis aux autorités de tarification.

➤ *Réactualisation des outils de la loi 2002*

En 2016, la trame commune de contrat de séjour pour les établissements qui accompagnent des enfants a nécessité une mise à jour pour intégrer les nouvelles problématiques auxquelles les établissements sont confrontés (évolutions des publics accueillis, accompagnement des jeunes adultes maintenus en IME au titre de l'amendement Creton...).

Ce travail a été engagé pour la filière Enfant par la mise en place d'un groupe de travail, composé de directeurs, de chefs de service et de la Référente qualité. Ce groupe s'est constitué en juillet 2015 et s'est réuni tous les 2 mois jusqu'en juillet 2016. Le travail, finalisé fin 2016, a été validé en Bureau en février 2017. Un travail similaire sera conduit pour le secteur adulte en 2017.

➤ *Dossier unique informatisé*

En 2014, l'Adapei 69 s'est lancée dans une démarche d'harmonisation de son système d'information pour la gestion du dossier des personnes accueillies avec l'objectif de regrouper toutes les informations (dossier administratif, dossier social, projet personnalisé, dossier médical, parcours et facturation) en un support unique de référence. Cette solution informatique présente plusieurs avantages pour la personne accompagnée :

- Améliorer son accompagnement en assurant la continuité dans son parcours, en organisant l'information la concernant et en garantissant l'unicité des documents et le partage de l'information ;
- Sécuriser et garantir la confidentialité des données ;
- Faciliter l'accès à son dossier.

Un partenariat entre l'Adapei 69 et la société AGM a permis le développement du logiciel « Focat Résident V12 ». Un chargé de mission assure le soutien du déploiement du logiciel dans l'ensemble des établissements et services de l'Association, en termes d'accompagnement des équipes, de formation et de remontées des demandes d'évolution liées aux pratiques des professionnels.

➤ *Enquête de satisfaction*

Dans le cadre de la réactualisation du Projet associatif 2017-2022, la mise en place d'une enquête de satisfaction commune avait pour objectif de réaliser un état des lieux de la perception des personnes accompagnées et leur famille concernant leur établissement ou service d'accueil et l'Association gestionnaire. Il s'agissait également d'identifier les axes d'amélioration du point de vue de chaque établissement, des filières et au niveau associatif.

La démarche a été amorcée en 2015 et s'est poursuivie en 2016. Des groupes de travail ont été mis en place pour concevoir trois questionnaires : un à destination des adultes, un à destination des enfants et un à destination des familles. Des parties spécifiques ont été créées afin de prendre en compte la particularité de chaque type de structure (IME et services dédiés à l'enfance, hébergement, travail).

Un « kit » d'enquête a été créé et diffusé aux établissements et services en mai 2016, afin d'apporter des éléments méthodologiques sur la passation de l'enquête. Le recueil des avis s'est effectué de juin à novembre 2016, selon des modalités définies par chaque structure. Au total, 1 330 personnes accompagnées adultes ont répondu à l'enquête, 147 enfants, 704 familles et proches. La moitié des personnes ont répondu à l'enquête en ligne, les autres ayant complété les questionnaires en version papier. La saisie des données a été assurée par l'Action associative et des bénévoles. Les résultats ont ensuite fait l'objet d'une analyse. Au total, 99 synthèses ont été réalisées et transmises aux directions. Les résultats par filière de l'enquête sont disponibles sur le site Internet de l'Adapei 69 www.adapei69.fr, rubrique « téléchargements ». Une synthèse de l'enquête est disponible dans le Bulletin n°243 – Mai 2017.

Les actions menées dans le cadre des Filières métiers

▪ La filière Enfants

La filière Enfants représente 11 établissements et services, 565 places autorisées au 31 décembre 2016 (dont 6 pour la Halte Montaberlet à Saint-Priest).

En 2016, cette filière a connu un réel dynamisme :

- Extension de 2 places à l'IME l'Oiseau Blanc (Décines) au 1^{er} janvier 2016 ;
- Extension de 4 places de CAMSP pour jeunes avec trouble du spectre autistique (TSA) au 1^{er} juin 2016 ;
- Extension de 8 places au SESSAD Alliance (Lyon 5) à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- Le lancement des travaux de reconstruction de l'IME Les Sittelles (Caluire-et-Cuire) dans le courant de cet automne pour améliorer les conditions d'accueil et créer les conditions d'un regroupement entre les IME Les Sittelles et L'Espérance pour créer l'IME L'Espérelle en 2018.

L'Association s'est également positionnée dans le cadre d'un appel à Projets courant 2016 pour la création d'un CAMSP de 40 places. Le dossier présenté a été sélectionné et le nouveau CAMSP ouvrira ses portes à Saint-Priest au dernier trimestre 2017.

Au cours de l'année 2016, la scolarisation a continué de progresser au sein des établissements de l'Adapei 69, l'Inspection Académique ayant accordé 2,25 postes d'enseignants supplémentaires pour un total de 15 postes. Environ 50% des enfants accueillis bénéficient désormais d'une scolarisation interne.

Ceci s'est aussi matérialisé par la reconnaissance des Unités d'enseignement à travers des conventions signées avec l'Education nationale. La mise en place de ces unités d'enseignement implique une réflexion approfondie au sein des IME qui doit amener une réorganisation des services pédagogiques et un recentrage de l'action des enseignants sur les situations les plus délicates.

En 2016, les IME ont poursuivi leur travail de finalisation ou réécriture de leurs projets d'établissement. Plusieurs fiches actions ont également été portées par des groupes de travail, associant certains membres des Conseils de la vie sociale (CVS) et des professionnels, en lien avec le CPOM ARS, ont été élaborées :

- Favoriser une insertion sociale adaptée dans l'école et à l'extérieur ;
- Favoriser le développement des acquisitions et de l'insertion sociale de l'enfant ;
- Soutenir l'acquisition et le développement des apprentissages pré-scolaires et scolaires ;
- Accompagner et soutenir les familles ;
- Développer les apprentissages liés à la vie quotidienne ;
- Accompagner l'enfant dans la dimension de sa vie intime, affective et sexuelle ;
- Accompagner le développement de la relation et de la communication dans toutes ses modalités ;
- Mettre en place des contrats de séjour spécifiques pour les jeunes en aménagement Creton avec un accompagnement adapté à leur situation.

La collaboration avec le monde du travail (Esat) se renforce grâce à des projets communs de mutualisation de la taxe d'apprentissage qui permet d'améliorer la préparation à la vie professionnelle. Le dispositif intègre la formation intra-muros IMPro/Esat animée par des éducateurs. Ils sont chargés de la « mise en stage » progressive des jeunes. Ils interviennent en interne auprès des professionnels et hors établissement dans les ateliers en Esat.

▪ La filière Travail protégé et adapté

La filière Travail protégé et adapté représente 6 Esat et 2 entreprises adaptées (EA) et 850 places autorisées au 31 décembre 2016.

Les Esat et EA continuent d'accompagner l'évolution des problématiques des travailleurs. Du fait du vieillissement d'une partie d'entre eux, plusieurs dispositifs sont mis en œuvre :

- Travail à temps partiel ;
- Aménagements de postes ;
- Préparation à la retraite.

Malgré leur âge avancé, un certain nombre de personnes sont maintenues en Esat faute de places en Foyer de vie.

Par ailleurs, les travailleurs ayant un handicap psychique sont de plus en plus nombreux à être accueillis dans les établissements de l'Association. Afin de leur garantir un bon accompagnement, les salariés sont formés et des partenariats avec le secteur hospitalier sont mis en place. De manière générale, on observe une augmentation du besoin d'accompagnement des ouvriers de la part des services médico-sociaux des Esat pour compenser une précarité sociale croissante.

L'année 2016 aura vu le déploiement de la section autisme de l'Esat La Goutte d'or qui permet de développer une expertise sur la mise en situation de travail de personnes avec autisme. L'enjeu à terme serait de faire bénéficier d'autres établissements de ce savoir-faire.

Le lien des Esat avec leur territoire et en particulier les structures d'hébergement est un enjeu fort. L'Esat Louis Jaffrin (Mornant) a par exemple pu travailler avec le Foyer de l'Arc (Mornant) pour une meilleure coordination des parcours des travailleurs. La liste d'attente dans les Monts du Lyonnais diminue, tandis qu'elle reste importante sur les Esat de la Métropole de Lyon.

Suite à un appel à projet interne et grâce au dispositif de la taxe d'apprentissage, un partenariat spécifique a été créé entre l'Esat La Courbaisse (Lyon 8) et l'IME Le Bouquet (Lyon 9). Il vise à proposer un meilleur apprentissage aux jeunes en IMPro afin de mieux les préparer au monde du travail en Esat. Il se concrétise à travers un parcours de stages évolutifs, un tutorat renforcé et un apprentissage de la mobilité. En 2017, d'autres Esat et IMPro de l'Association se lancent dans cette dynamique.

Tout au long de l'année 2016, les Esat de l'Association se sont préparés à initier la démarche de Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE), dispositif qui permet aux travailleurs, quel que soit leur niveau, de faire reconnaître leur capacité à effectuer des tâches selon les référentiels métiers du secteur ordinaire. Ce déploiement se fait avec le soutien du CTPEA (Collectif du travail protégé et adapté). Ainsi, 15% des travailleurs auront bénéficié d'une RAE en 2017 et nous espérons 30% en 2018.

Par ailleurs, le Pôle formation de l'Adapei 69 poursuit le développement de son offre de formation à destination des travailleurs de l'Association, mais aussi d'autres associations.

Les Esat travaillent désormais sous la même marque commerciale OSEAT, dont le déploiement s'incarne à travers le recrutement d'un chargé de développement commercial. La dynamique créée autour de cette nouvelle identité permet de développer les synergies entre les établissements, de développer la visibilité de nos savoir-faire et de mieux préparer le renouvellement de nos activités. En 2017, un nouveau chantier concernant le renouvellement de notre outil informatique de gestion de production sera lancé.

En octobre 2016, le Service d'emploi accompagné (SEA) pour la Métropole de Lyon a démarré ses activités. Projet expérimental d'un an, soutenu par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et piloté par l'Adapei 69, il vise à pérenniser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire.

Basé au sein de l'Esat Jacques Chavent (Lyon 7), le SEA poursuit trois objectifs principaux :

- Soutenir sur le long terme l'accès et les parcours professionnels des travailleurs ;
- Prospecter et accompagner les acteurs économiques ;
- Mettre en lien les acteurs économiques et les travailleurs en situation de handicap.

Le SEA est ouvert à toutes les personnes en situation de handicap, avec une attention particulière portée aux personnes avec un handicap psychique ou mental. Il concerne notamment les personnes travaillant en Esat qui souhaiteraient intégrer une entreprise traditionnelle. Il s'adresse également aux personnes en situation de handicap volontaires dont l'accès à l'emploi est particulièrement compromis, ou celles déjà intégrées dans une entreprise du milieu ordinaire, qui se sentent en difficulté. Inversement, ce service peut être sollicité par un employeur qui aurait besoin d'aide pour accompagner un collaborateur handicapé.

L'équipe du SEA est composée d'une coordinatrice et de trois conseillères emploi accompagné. Le SEA peut accompagner une file active de 30 à 50 personnes.

■ La filière Habitat et vie sociale

La filière Habitat et vie sociale représente 29 établissements et services et 888 places autorisées au 31 décembre 2016.

La dynamique de requalification de places hébergement en places de foyer de vie s'est poursuivie en 2016 (Foyer Henri Thomas à Bron et Foyer le Verger à Caluire-et-Cuire), en 2017 (Complexe La Gaieté à Amplepuis) et encore certainement en 2018, ceci afin de faire correspondre l'accompagnement proposé aux besoins des personnes. Néanmoins, la filière reste confrontée à l'augmentation du nombre de personnes vieillissantes et de nouvelles solutions sont à imaginer avec les réseaux de partenaires.

L'évolution des établissements est actuellement accompagnée par la formation des équipes et la réécriture des projets d'établissements. Des réflexions sont ainsi menées autour de l'hétérogénéité des groupes (Foyer Le Verger à Caluire-et-Cuire, Foyer Henri Thomas à Bron, Accueil de jour Parilly à Vénissieux). La place des activités dans ces établissements, avec la mise en œuvre de véritables pôles

d'activités, se développe (Foyer Henri Thomas, Foyer Les Tournesols à Toussieu) ou est complètement repensée (Foyer La Gaieté / Accueil de jour La Roche Bâtie à Amplepuis).

Parallèlement, l'accompagnement de la fin de vie et la part du soin dans l'accompagnement sont des réalités de plus en plus prégnantes. Ainsi, l'accès aux soins reste une problématique majeure des établissements du secteur de Thizy et d'Amplepuis, au regard de la désertification médicale croissante.

On constate également que les accueils de jour assument une fonction de transition en cas de difficulté à trouver des places définitives.

Dans le même temps, la priorité a été donnée à l'admission des personnes relevant de l'amendement Creton dans cette filière permettant de réduire considérablement le nombre de personnes en attente de place dans le secteur non médicalisé. Par exemple, le CAJ de Parilly voit sa population rajeunir de manière très importante.

La présence croissante de personnes relevant du handicap psychique dans les établissements de la filière doit aussi conduire à adapter notre accompagnement et à faire évoluer les compétences des salariés. De nouvelles formes d'hébergement plus « inclusives » sont à imaginer afin de répondre aux attentes de ces personnes, à l'image de ce qui a été fait à la Résidence Plurielle (Tassin la Demi-Lune).

Enfin, notons que 2016 a été une année particulièrement riche en termes de mouvement et réaménagement : déménagement temporaire de l'Accueil de jour Parilly (Vénissieux) au sein des locaux de l'Esat Jacques Chavent (Lyon 7), dans l'attente de la réhabilitation du site (retour prévu en septembre 2017), travaux de mise en conformité au Foyer La Platière (Thizy-les-Bourgs).

▪ La filière Accompagnement médicalisé

La filière Accompagnement médicalisé représente 8 établissements, soit 3 MAS (Maisons d'accueil spécialisé) et 5 FAM (Foyer d'accueil médicalisé), pour un total de 396 places autorisées.

En 2016, cette filière a pu bénéficier :

- d'une extension de 16 places au FAM à la Rose des Sables (Bois d'Oingt) ;
- d'une extension d'1 place en externat à la MAS Jolane (Meyzieu).

Le travail cette année a porté particulièrement autour de 3 axes principaux :

- l'évolution des besoins de soins des personnes ;
- la prise en charge des soins au sein des établissements ;
- l'accès des personnes accompagnées aux lieux de soins nécessitant des soins techniques à extérieurs.

Partant du constat que les personnes en situation de handicap avec troubles du comportement ne peuvent accéder à l'offre de soins habituelle, la filière a poursuivi son action d'articulation des actions à mettre en œuvre pour améliorer l'accès aux soins (urgences, prévention, dépistage et sortie d'hospitalisation).

Des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux ont ainsi réfléchi sur les pratiques quotidiennes, les procédures, sur le projet général de soin et la formalisation des projets de soins, notamment :

- En repensant l'articulation des professionnels autour de la personne, en axant sur la pluridisciplinarité et le partenariat avec différents lieux de soins. A noter que les établissements sont satisfaits de la mise en œuvre des conventions et indiquent une amélioration de l'accueil et la prise en charge et une meilleure transmission des informations.
- En améliorant la prise en charge des soins au sein de nos établissements en le formalisant avec la mise en place d'un projet de soins, partie intégrante du Projet d'établissement.
- En promouvant la prévention et l'éducation thérapeutique, la prise en charge de la douleur.

Les perspectives 2017 :

- Développement de la communication adaptée ;
- Evaluation de la douleur, traitement, recherche des causes ;
- Prise en charge des personnes polyhandicapées à l'hôpital ;
- Réflexion sur l'avancée en âge et l'accompagnement de la fin de vie ;
- Participation au groupe de travail inter-Mas.

L'action spécifique de la Direction générale et des services supports

➤ *La mise en place d'une nouvelle organisation*

L'organisation de l'Association a connu des évolutions au fil de son développement. L'organisation géographique en 3 territoires de gestion (Lyon est, Lyon ouest et Rhône ouest) avec un Directeur général adjoint de territoire (DGAT) à la tête de chaque territoire mise en place en 2010 a été complétée en 2013 par la mise en place d'une animation « métier » autour de 4 filières :

- Enfance et adolescence ;
- Travail protégé et adapté ;
- Accompagnement médicalisé ;
- Habitat et vie sociale.

L'objectif des filières est de favoriser les échanges et la mutualisation des pratiques entre les établissements et services de même nature. Cette organisation a permis d'impulser une synergie nouvelle entre établissements d'une même filière, au moment même où la signature d'un CPOM nous conduisait à élaborer des plans d'actions par filière. On peut citer :

- la Filière Enfance et adolescence avec le renforcement de la scolarisation et la signature des conventions avec l'Education nationale pour la mise en place des unités d'enseignement ;
- la Filière Travail protégé et adapté avec le lancement d'OSEAT, la marque commerciale des Esat et EA de l'Association ;
- la Filière Accompagnement médicalisé avec le fonctionnement d'un groupe « soin-santé »...

De fait, l'animation des filières a pris l'ascendant sur celles des territoires en termes de dynamique associative et cette organisation de type matricielle (croisant territoires et filières) soulève différentes problématiques : manque de visibilité, dimension de pilotage des établissements encore insuffisamment présente, nécessité de renforcer la notion de parcours....).

C'est pourquoi, afin de rendre plus visible et plus efficace l'organisation de la Direction générale, une réflexion a été menée en 2016 pour mettre en place une nouvelle organisation autour de deux grands principes :

- ✓ La mise en place de 4 Pôles métiers qui se substitueront aux trois territoires actuels de l'Association, dirigés par un Directeur général adjoint de pôle (DGA). Ce dernier, partie intégrante de la Direction générale, a la charge de décliner les différentes politiques menées par les Directeurs fonctionnels, en relais de la Politique associative, décidées au niveau de la Direction générale auprès des Directeurs d'établissement de son Pôle ;
- ✓ A côté de cette gestion des établissements et services est mis en place un pilotage des parcours, afin d'organiser leur cohérence, avec une vision indépendante de la gestion des services et établissements de l'Association.

Ainsi, le projet de réorganisation prévu en 2017 a été repensé autour des Pôles métiers afin d'améliorer au quotidien le soutien à nos établissements, directeurs et professionnels, de fluidifier l'information et de rendre cohérente notre action autour du parcours des personnes en situation de handicap.

Cette évolution tend à privilégier l'organisation des établissements et services en Pôles Métiers :

- Pôle Scolarisation et professionnalisation (IME / CAMSP / SESSAD) ;
- Pôle Accompagnement médicalisé (MAS / FAM / Accueil de jour médicalisé) ;
- Pôle Travail et insertion (ESAT / EA) ;
- Pôle Habitat et vie sociale (SAVS / FH / Domicile collectif / Accueil de jour non médicalisé).

L'organisation cible sera la suivante en 2017 :

- 1 Directeur général adjoint (DGA) pour le Pôle Scolarisation et professionnalisation et le Pôle Accompagnement médicalisé ;
- 1 Directeur général adjoint (DGA) pour le Pôle Travail et insertion et le Pôle Habitat et vie sociale.

Cette organisation en Pôles fait référence également au CPOM 2016-2020 contractualisé avec l'ARS (Fiche action - Gouvernance des établissements).

▪ Les Ressources humaines

➤ *Chantiers menés en 2016*

L'année 2016 a été marquée par la volonté de démarrer une réelle politique en matière de Ressources humaines autour de trois axes :

- La recherche d'une harmonisation des pratiques dans les différents établissements et services : cet élément est essentiel pour sécuriser nos pratiques mais également favoriser la mobilité professionnelle entre les établissements de l'Association ;
- La mise en œuvre d'une culture de la prévention des risques : le rattachement du Référent hygiène et sécurité à la Direction des Ressources humaines pour permettre un meilleur accompagnement des directeurs d'établissement, dans la mise à jour régulière du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;

- La recherche du développement d'un dialogue social de qualité avec pour objectif : la négociation d'un certain nombre d'accords d'entreprise autour de thèmes comme les transferts, la prise en charge des indemnités kilométriques vélo et le renouvellement du contrat de génération...

A noter également : le recrutement d'une juriste spécialisée en droit social avec l'objectif d'apporter un appui technique aux directions des établissements et services, pour faire face à l'évolution rapide et complexe de la réglementation et l'harmonisation des règles et des pratiques.

➤ *Chantiers à mener en 2017*

L'année 2017 doit poursuivre le travail engagé en 2016, dans un souci de développement de la politique en matière de Ressources humaines de l'Association : bien-être au travail, accompagnement aux changements et évolutions du secteur, amélioration du dialogue social et structuration du service rendu aux établissements. Le travail engagé va s'articuler autour de 4 axes :

- **Structuration du service Ressources humaines autour des missions de :**
 - Gestion et administration du personnel,
 - Conseil juridique auprès des directeurs d'établissement,
 - Développement RH (recrutement, formation et GPEC),
 - Amélioration de la qualité de vie au travail et prévention des risques professionnels,
 - Relations sociales et gestion des Instances représentatives du personnel (IRP) ;
- **Fonction gestion et paie :**
 - Répartition dossiers établissements et charge de travail entre les agents du service,
 - Réflexion autour de la réglementation de la fonction paie et de la gestion des temps,
 - Réflexion de la politique salariale,
 - Harmonisation des pratiques et formalisation des procédures ;
- **Système d'information :**
 - Participation au groupe de travail sur les indicateurs et tableaux de bords établissements,
 - Définition et mise en place des nouveaux outils de la gestion du temps et du système d'information des ressources humaines (SIRH) ;
- **Dialogue social :**
 - Finalisation des Négociations annuelles obligatoires (NAO) 2016,
 - Consultations obligatoires, identification et négociation des accords d'entreprise,
 - Coordination des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

L'évolution et le changement d'organisation au sein de la Direction des Ressources humaines, avec le développement attendu d'outils de gestion dans le cadre du futur Système d'information (SI) doivent permettre de développer des actions de GPEC et d'orienter l'action vers une politique de développement RH plus performante.

■ La Gestion administrative et financière

➤ Chantiers menés en 2016

Les chantiers menés par la Direction administrative et financière ont porté sur différents domaines :

- **Structuration du service** : déployer une nouvelle organisation des 4 services (comptabilité, facturation, contrôle de gestion et contrôle interne) et mettre en place une transition financière suite aux différents changements de directions fonctionnelles ;
- **Trésorerie** : stabiliser les financements de l'Action associative (300 K€ environ) et améliorer le suivi des tableaux prévisionnels de trésorerie à 5 ans ;
- **Facturation** : respecter les délais de facturation et de reporting trimestriel et mettre en place un suivi mensuel des « encours de facturation » pour les établissements ;
- **Comptabilité** : centraliser les règlements fournisseurs avec respect des dates d'échéances, consolider les liens entre l'équipe comptable et les établissements et regrouper les activités « gestion commerciale » des Esat au sein de l'Adapei 69 ;
- **Contrôle de gestion** : mettre en adéquation la procédure budgétaire en lien avec l'évolution de l'organisation interne et la conformité des engagements (bons de commande, marché...) pris par l'Association dans le cadre des chantiers ;
- **Contrôle Interne** : adapter certaines procédures du contrôle interne (ex : « note de frais »).

➤ Chantiers à mener en 2017

Les chantiers pour l'année 2017 s'inscrivent dans la continuité des actions portées en 2016, avec l'objectif de répondre aux évolutions du secteur et des besoins des établissements.

- **Réorganisation du service** : redéfinir le rôle opérationnel des différentes équipes en encourageant le fonctionnement par binôme pour chaque dossier, améliorer le processus de travail et de reporting (organisation, procédure et outil informatique), réorganiser l'archivage ;
- **Trésorerie** : renégocier les emprunts, continuer la consolidation de la trésorerie en incluant le plan prévisionnel à 5 ans, incluant tous les projets immobiliers ;
- **Facturation** : développer des relations de proximité avec les équipes opérationnelles de nos financeurs (Métropole de Lyon et Conseil départemental du Rhône), finaliser le déploiement de la version V12 du logiciel de facturation (AGM) et développer la double compétence des équipes sur tous les dossiers ;
- **Comptabilité** : harmoniser les processus et les méthodes d'enregistrements comptables et améliorer le flux d'informations entre établissements et siège ;
- **Contrôle interne** : continuer le processus d'adaptation des procédures existantes (règlements, immobilisations...) ;
- **Contrôle de gestion** : construire des tableaux de bord basés sur des indicateurs transversaux (comptabilité, facturation, RH...), adapter les Systèmes d'information de l'Association aux nouveaux enjeux du secteur médicaux en menant une réflexion sur l'analytique de gestion existante ;

- **Outils informatiques** : accompagner les établissements dans la prise en main et la maîtrise des outils de gestion, planifier des sessions de formation aux outils de gestion (CEGI, AGM, contrôle interne).

▪ Les Systèmes d'information

➤ Chantiers menés en 2016

L'Association a réalisé en 2016 la première étape du plan de transformation de son Système d'information (SI) :

- Le renforcement de la sécurité et de la protection des ressources et des données pour faire face à la recrudescence des attaques virales : déploiement d'une solution anti-spam et antivirus, mise en place d'un plan de sauvegarde pour garantir toutes les ressources critiques ;
- Le déploiement d'un réseau MultiProtocol Label Switching « MPLS » couvrant tous les établissements de l'Association : amélioration du débit et de la sécurité du réseau, interconnexion de tous les établissements... ;
- L'hébergement des serveurs du siège en « Datacenter » chez un prestataire spécialisé et dédié : renforcement de la sécurité, indépendance de l'infrastructure informatique, évolution des capacités et puissance des architectures existantes en fonction des besoins.

En parallèle, d'autres chantiers ont été menés :

- Changement de prestataire pour reprendre et redynamiser la maintenance du site Intranet ;
- Rédaction d'un projet de Charte Informatique ;
- Analyse du déploiement d'une solution intégrée (ERP) pour fiabiliser l'information en centralisant la donnée, optimiser le travail administratif, faciliter les flux entre les différents services et disposer d'un outil de pilotage global adapté aux spécificités de notre métier.

➤ Chantiers à mener en 2017

En 2017, l'Association va poursuivre sa stratégie de transformation de son Système d'information (SI) en menant des projets autour 4 axes principaux :

- Assurer la qualité du service : migration de la messagerie et de l'annuaire d'entreprise, migration des données hébergées en local vers le « Cloud », déploiement de la charte informatique ;
- Baisser les coûts du système d'information en déployant une nouvelle solution de téléphonie, en renouvelant les contrats copieurs et de la flotte mobile ;
- Contribuer à la production des services : fiabiliser l'Intranet et le déploiement du Dossier unique informatisé, réfléchir à la mise en place d'une solution de gestion des temps, déployer un SIRH (Système d'information ressources humaines) gestion administrative, paie et des gestions des compétences et des formations, refondre le système informatique de la filière Esat et former les utilisateurs aux bonnes pratiques ;
- Développer des nouveaux services par le déploiement des projets wifi et de serveurs d'alarme.

■ Patrimoine et travaux

Les chantiers menés par la Direction Patrimoine et travaux s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposé aux personnes accompagnées par nos établissements et services.

➤ *Chantiers menés en 2016*

- Poursuite de la renégociation des contrats de fourniture d'électricité des établissements ;
- Formation des personnels d'entretien ;
- Démarrage des travaux de l'agenda d'accessibilité (derniers travaux en 2021) ;
- Désamiantage/démolition du bâtiment administratif de l'IME Les Sittelles (Caluire-et-Cuire) ; en préparation du démarrage des travaux de reconstruction ;
- Démarrage des travaux de mise en sécurité type J du Foyer La Platière (Thizy-les-Bourgs) ;

- **Projets immobiliers :**
 - Construction/réhabilitation du CAJ Parilly (Vénissieux) - livraison été 2017,
 - Démarrage des travaux du nouveau bâtiment du SESSAD et du CAMSP Lyon 5 - livraison juin 2017,
 - Phase d'étude et démarrage des travaux de reconstruction de l'IME L'Espérelle (Caluire-et-Cuire) et de son espace de balnéothérapie,
 - Extension « en dur » de l'IME L'Oiseau Blanc (Décines) pour les nouvelles places pour enfants avec autisme suite à l'extension de l'agrément,
 - Démolition de l'ancienne Halte Montaberlet (Décines),
 - Démolition de l'ancien bâtiment du FAM La Rose des Sables (Bois d'Oingt) ;

- **Créations et extensions d'établissements :**
 - Extension et installation de l'IME Pierre de Lune et de la Halte de Montaberlet (Saint-Priest),
 - Extension de l'IME L'Oiseau Blanc (Décines), MAS Jolane (Meyzieu), MAS Soleil (Soucieu-en-Jarrest) et Sessad Alliance (Lyon 5),
 - Extension de 5 places de l'Esat La Goutte d'Or (Meys) et 5 places de Foyer d'hébergement,
 - Réception des travaux et déménagement du FAM La Rose des Sables (Bois d'Oingt),
 - Transformation de 8 places de foyer d'hébergement en foyer de vie au Foyer Henri Thomas (Bron),
 - Transformation de 10 places de foyer d'hébergement en foyer de vie au Foyer Le Verger (Caluire-et-Cuire),
 - Création de 14 places d'Accueil de jour médicalisé (AJM) Toussieu.

➤ Chantiers à mener en 2017

- Finalisation des contrats-cadres de maintenance ;
- Mise en conformité concernant les risques d'amiante et de radon ;
- Relance de l'étude du projet de cuisine centrale ;
- Développement - Extensions d'établissements :
 - Extension IMPro/aménagement de l'internat de l'IME Les Primevères (Charly),
 - Aménagement du plateau du Foyer de vie Le Verger (Caluire-et-Cuire),
 - Réhabilitation de l'école de l'IME Le Bouquet (Lyon 9),
 - Réhabilitation de l'Esat Louis Jaffrin (Mornant),
 - Création du Foyer de vie et reconfiguration du site AJ/SAVS/FH Goutte d'Or (Meys),
 - Réception des travaux et déménagement de l'Accueil de jour de Parilly (Vénissieux),
 - Transformation du Foyer d'hébergement du Complexe La Gaieté en places de Foyer de vie (Amplepuis),
 - Rénovation de l'Accueil de jour médicalisé L'Ombelle (Sainte Foy-lès-Lyon).

Conclusion

Les deux contrats signés en 2016 avec l'ARS et la Métropole de Lyon orientent la politique de l'Adapei 69 et fixent les objectifs en termes d'accompagnement des personnes en situation de handicap, d'amélioration continue de la qualité, d'innovation et d'inscription territoriale pour les prochaines années.

2016 est aussi l'année qui aura permis à l'Association de repenser l'organisation de sa direction générale autour des Pôles métiers afin d'améliorer au quotidien l'accompagnement de nos établissements, directeurs et professionnels, de fluidifier l'information et de rendre cohérente notre action autour du parcours des personnes en situation de handicap.

2017 sera une année qui ouvrira de nouvelles perspectives puisque l'Adapei 69 a récemment remporté l'appel à projets de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour la création d'un Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de 40 places. L'Association démontre ainsi sa capacité à proposer des solutions innovantes pour répondre de manière adaptée aux attentes et aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles, tout en tenant compte des enjeux du secteur. Lieu de dépistage et de soins, mais également d'observation/évaluation et de socialisation pour l'enfant, espace de répit et de rencontre pour les parents, de ressources et d'informations pour les partenaires du secteur, ce nouveau service entend favoriser un accompagnement de proximité avec un objectif d'inclusion dans la société et dans la ville de St-Priest où il sera implanté d'ici la fin de l'année 2017.

Il fait écho à l'ensemble des projets menés actuellement au sein des établissements et services de l'Association pour proposer des réponses toujours plus adaptées : requalification de places de foyer d'hébergement en places de foyer de vie à La Gaieté (février), création de 14 places d'Accueil de jour médicalisé à Toussieu (avril), réhabilitation de l'Accueil de jour de Parilly (septembre) et création de 13 places de foyer de vie au Verger (début 2018)...

Enfin, saluons la mobilisation des professionnels dans le cadre de la démarche de co-construction du Projet associatif 2017-2022, notamment à travers l'enquête de satisfaction menée auprès des personnes accompagnées et les nombreuses contributions recueillies dans le cadre des groupes de réflexion parents / professionnels / personnes accompagnées et de la Boîte à idées en ligne www.projetassocociatif.adapei69/fr. Une véritable dynamique engagée, que nous devons poursuivre dans les années qui viennent, pour faire vivre notre nouveau Projet associatif.

RAPPORT DE GESTION 2016

André Dotte, Trésorier

Les comptes 2016 de l'Adapei 69 ont été arrêtés suivant les mêmes méthodes qu'en 2015. Le résultat comptable de l'exercice 2016 présente un excédent de 3 701 299 € (3 064 683 € en 2015). Ce résultat inclus une provision de 1 661 149 € correspondant à un engagement lié au CPOM (produit des amendements Creton). La reprise du résultat par la Métropole de Lyon sera à minima de 897 387 € et de 643 087 € pour le Conseil départemental du Rhône.

Activités de l'Association

Le nombre de places financées en établissement sur l'exercice 2016 est de 2 887 qui correspondent à 2 400 personnes physiques accueillies. Cet écart provient du fait qu'une personne peut être accueillie dans plusieurs établissements. Par exemple, un travailleur handicapé en Esat peut aussi être accueilli en hébergement.

Le nombre de journées réalisées en 2016 est de 733 748 (dont 67 015 journées de double tarification soins et hébergement), soit 25 547 de plus qu'en 2015 (708 201 dont 62 192 journées de double tarification soins et hébergement).

L'année 2016 a été marquée par l'ouverture de 16 places d'hébergement au FAM La Rose des Sables (Bois d'Oingt), en janvier 2016. Par ailleurs, ont été créées 2 places supplémentaires à l'IME L'Oiseau Blanc (Décines) en janvier 2016, 4 places au CAMSP Lyon 9 en juin 2016 et 1 place en Accueil de jour à la MAS Jolane (Meyzieu) en décembre 2016. Deux autres établissements ont été impactés par des requalifications de places avec, sur le Foyer Le Verger (Caluire-et-Cuire), en septembre 2016, 10 places de foyer d'hébergement remplacées par 10,5 places de foyer de vie et sur Henri Thomas (Bron), en juin 2016, 8 places de foyer d'hébergement remplacées par 7 places de foyer de vie. Les agréments ont été revus en conséquence.

Etablissement	Evolution	Agrément	Date ouverture
FAM La Rose des Sables	+ 16 places FAM	FAM : 48 places AJM : 6 places	Janv-16
IME L'Oiseau Blanc	+ 2 places	85 places	Janv-16
CAMSP Lyon	+ 4 places	29 places	Juin-16
Foyer Henri Thomas	- 8 places FH + 7 places FV	FH : 8 places FV : 33 places + 2 places d'accueil temporaire	Juin-16
Foyer Le Verger	- 10 places FH + 10,5 places FV <i>dont 1 place d'accueil temporaire</i>	FH : 20 places FV : 24 places+1 place d'accueil temporaire	Sept-16
MAS Jolane	+ 1 place d'accueil de jour médicalisé (AJM)	MAS : 55 places	Dec-16

Ressources de l'Association

Le total des ressources pour l'exercice 2016 est de **124 151 K€**, soit une progression de 2,6 % par rapport à 2015 (**121 035 K€**).

Les prix de journées et dotations globales, ARS, Métropole de Lyon, et Département du Rhône représentent 76,7 % des ressources (pour 76,4 % en 2015).

Le reste des ressources provient de l'aide aux postes, des activités commerciales et des recettes diverses.

L'aide aux postes est un complément de salaire versé aux travailleurs handicapés des Esat et des EA par l'Etat.

L'activité commerciale s'élève à 10 071 K€ sur 2016 (pour 10 056 K€ sur 2015).

Dépenses de l'Association

Les dépenses 2016 s'élève à **120 450 K€**, soit 2 480 K€ de plus qu'en 2015 (**117 970 K€**).

Les dépenses de personnel constituent le poste principal de dépenses avec 80 863 K€ sur 2016, soit plus des deux tiers du total. Ce poste salaires (inclus charges) et intérim représente 67,1% des charges totales.

Le nombre de salariés en effectif mensuel moyen est de 1 876 personnes physiques en 2016, en légère progression par rapport aux 1 845 de 2015. Le nombre d'Equivalents Temps Plein (ETP) est de 1 487 en 2016 (1 474 en 2015).

Les achats constituent le second poste le plus important avec 8,4 % des dépenses (8,2 % en 2015). Ils concernent principalement l'énergie, les fournitures, les sorties et dépenses liées aux activités.

Le troisième poste le plus important concerne les bâtiments, c'est-à-dire les amortissements, les loyers, les intérêts d'emprunts, la maintenance..., avec 7,7 % du total des dépenses (7,5 % en 2015). Les autres postes significatifs sont l'alimentation, 5,4 % et les transports, 2,8 % (5,4 % et 2,9% respectivement en 2015).

L'intérim reste stable à 1,6 % des dépenses.

La diminution du résultat financier de 150 K€ sur l'exercice 2016 s'explique par une baisse des revenus de placements de 68 K€, lié à une tendance à la baisse des taux sur placements et une hausse des charges financières de 82 K€, expliquée en partie par la hausse de la charge d'intérêts sur prêts.

Le résultat exceptionnel s'améliore de 431 K€, même s'il demeure négatif (-484 K€ sur 2016 contre -916 K€ sur 2015). A noter qu'en 2015 une charge exceptionnelle de 1 458 K€ liée au changement de méthode concernant la comptabilisation de la provision pour congés payés (néant en 2016) avait été constatée, compensée en partie par une diminution des provisions pour litige de 416 K€. Sur 2016, la provision sur litiges, notamment salariaux, progresse de 507 K€.

Bilan actif

Au global, l'actif immobilisé augmente en valeur nette de 503 K€ sur 2016.

Le poste « immobilisations en cours » progresse en valeur brute de 2 262 K€, dont 1 762 K€ concernent la construction de l'Accueil de jour Parilly (Vénissieux) livré en 2017.

Par ailleurs, l'acquisition de matériels pour l'aménagement des sites ayant emménagé cette année s'élève à 983 K€ (contre 849 K€ en 2015). Dans ce total, le FAM La Rose des Sables (Bois d'Oingt) représente 148 K€ et celle de l'IME Pierre de Lune (Saint-Priest) 80 K€. Le matériel de cuisine, quant à lui, progresse de 160 K€ (contre +88 K€ en 2015).

À noter une légère progression des achats de véhicules cette année, pour 408 K€ au lieu de 383 K€ en 2015.

La variation du poste « Créances redevables et comptes rattachés » de 1 477 K€ (9 211 K€ au 31/12/16 contre 7 735 K€ au 31/12/15) s'explique par la progression des encours vis-à-vis des financeurs, qui augmente de 2 013 K€, compensée partiellement par la baisse des « factures à établir » pour 346 K€.

La hausse du poste « autres créances » de 1 340 K€ s'explique par la progression des encours « aide au poste ». La progression s'explique par un retard dans le traitement administratif de certains dossiers.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » a progressé de 3 M€ sur l'exercice 2016 pour se situer à 23 241 K€ au 31/12/16 (contre 20 189 K€ au 31/12/15). En contrepartie, le poste Trésorerie diminue de 1 870 K€ (17 253 K€ au 31/12/16 contre 19 124 K€ au 31/12/15).

Bilan passif

La progression des « fonds propres » de 4 124 K€ (69 620 K€ au 31/12/16 contre 65 495 K€ au 31/12/15) s'explique essentiellement par l'intégration du résultat comptable 2016 qui s'élève à +3 701 K€ et la constatation de l'apport des activités Esat de SOGECAT réalisé au 31/12/16 pour 473 K€.

Concernant les fonds dédiés portés en réserve au titre des successions, le solde disponible est de 950 K€ au 31/12/16 (contre 808 K€ au 31/12/15).

La progression de 2 216 K€ du poste « provisions pour risques » (4 903 K€ au 31/12/16 contre 2 687 K€ au 31/12/15) s'explique par la constitution d'une provision sur les recettes liées aux amendements Creton, à rendre potentiellement à l'ARS, pour 1 662 K€ et par une progression des provisions pour litiges de 479 K€.

Le poste « provision pour charges » qui s'élève à 308 K€ au 31/12/16 (néant au 31/12/15) intègre une provision pour faire face au développement des outils informatiques pour un montant de 277 K€.

Les emprunts souscrits sur 2016 au titre des acquisitions de véhicules de 2015 se sont élevés à un montant de 383 K€ financés à 0,7 % sur 7 ans. Aucun emprunt pour construction ou réaménagement n'a été souscrit sur cette période.

Les « dettes fournisseurs » baissent de 826 K€ (soit -15 %) après avoir constaté une hausse de 10 % sur l'exercice précédent. Ces variations concernent essentiellement les chantiers en cours.

Affectations proposées par le Conseil d'administration pour les résultats 2016, propres à l'Association :

Au niveau des résultats associatifs :

- **Quant au résultat associatif**, excédentaire de 8 801 € le Conseil d'administration propose de l'affecter en réserve de compensation des charges d'amortissements pour la construction de la cuisine centrale.
- **Quant au résultat du Bulletin**, déficitaire de 13 374 €, le Conseil d'administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant au résultat de la Passerelle du Sourire (Meyzieu)**, déficitaire de 6 866, € le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires des Esat Gestion commerciale**, soit 1 641 751 €, le Conseil d'administration propose de les affecter en réserve de compensation des charges d'amortissements pour des travaux d'aménagement et de reconstruction des bâtiments des Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin) et Louis Jaffrin (Mornant), pour l'extension de l'Esat Jacques Chavent (Lyon 7), pour la réhabilitation des locaux de la Goutte d'Or (Meys), pour le renouvellement de matériel de l'Esat Bellevue (Thizy-les-Bourgs) et pour le solde de l'affecter sur des mesures d'exploitation liées à la mise en place d'un logiciel de gestion de la production et des ressources humaines et à des projets d'amélioration des conditions de travail des travailleurs handicapés et des salariés.
- **Quant aux résultats excédentaires de l'Entreprise adaptée Bellevue (Thizy-les-Bourgs)** de 1 097 €, le Conseil d'administration propose de l'affecter en atténuation du report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires de l'Entreprise adaptée Papyrus (Lyon 8)**, soit 111 247 €, le Conseil d'administration propose de l'affecter en réserve de compensation des charges d'amortissements pour l'aménagement d'ateliers et achats de machines.

Au niveau des résultats sous contrôle financeurs, les propositions d'affectations sont les suivantes sous réserve de validation par les autorités de tarification :

- **Quant aux résultats excédentaires des établissements sous CPOM ARS IME-MAS-FAM-SIEGE**, soit 872 658 €, le Conseil d'administration propose de les affecter en réserve de compensation des charges d'amortissement.
- **Quant aux résultats excédentaires des établissements sous CPOM ARS Esat**, soit 46 989 €, le Conseil d'administration propose de les affecter en atténuation du report à nouveau.
- **Quant aux résultats excédentaires des établissements sous CPOM Métropole de Lyon**, soit 1 094 535 € (avant les refus éventuels de provisions), le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit 197 148 €, en mesure d'exploitation, dans l'attente de la validation par la Métropole de Lyon.
- **Quant aux résultats excédentaires des établissements sous accord partenarial avec le Conseil départemental du Rhône**, soit 861 189 € (après les refus éventuels de provisions), le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit 218 102 €, en mesure d'exploitation, dans l'attente de la validation par le Conseil départemental du Rhône.

COMPTES ANNUELS 2016

Compte de résultat – Charges

CHARGES	2016	2015
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises	105 315	7 726
Variation de stock	-30 699	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 821 545	1 702 966
Variation de stock	-76 282	
Autres achats et charges externes (*)	29 112 223	27 963 219
Impôts, taxes et versements assimilés	5 253 861	5 420 602
Salaires et traitements	52 329 529	51 783 012
Charges sociales	21 795 605	22 038 960
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 118 780	4 088 919
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	269 620	434 850
Dotations aux provisions	2 496 425	967 820
Autres Charges	98 293	139 514
TOTAL I	117 294 215	114 547 588
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun II	0	236
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	60 400	
Intérêts et charges assimilées	445 739	423 687
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	506 139	423 687
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	737 212	426 388
Sur opérations en capital	302 670	1 536 211
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	771 995	626 120
TOTAL IV	1 811 877	2 588 719
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	837 831	410 266
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	120 450 062	117 970 496
Solde créditeur = excédent	3 701 299	3 064 683
TOTAL GENERAL	124 151 361	121 035 179
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	2 800	12 556
- redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de résultat – Produits

PRODUITS	2016	2015
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises	2 831 276	2 759 410
Production vendue (biens et services) (a)	10 111 482	10 101 654
SOUS-TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES <i>Dont à l'exportation</i>	12 942 757	12 861 065
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	94 788 371	92 726 738
Subvention d'exploitation	210 479	270 806
Reprises sur provisions, amortissement et transferts de charges	964 889	732 778
Cotisations	90 411	104 261
Autres produits (hors cotisations)	12 893 955	11 856 943
SOUS-TOTAL B	108 948 105	105 691 526
TOTAL I (A + B)	121 890 862	118 552 591
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (II)	36 477	78 990
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	599 441	666 996
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	599 441	666 996
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	757 043	904 356
Sur opérations en capital	441 637	248 226
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	128 551	520 441
TOTAL IV	1 327 230	1 673 024
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	297 351	63 579
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	124 151 361	121 035 179
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	124 151 361	121 035 179
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		00

Bilan Actif

ACTIF	Brut 2016	Amortissement	Net 2016	Net 2015
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	698 657	698 524	133	133
Frais de recherches et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	224 597	23 005	201 592	1 735
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 177 038		5 177 038	5 298 997
Constructions	71 435 121	30 167 133	41 267 988	43 303 685
Installations tech, matériel et outillage industriel	21 770 985	17 480 333	4 290 651	4 195 007
Autres immobilisations corporelles	9 070 724	6 705 760	2 364 964	2 365 279
Immobilisations corporelles en cours	4 015 676		4 015 676	1 754 259
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des partic.	1 486 640		1 486 640	1 382 048
Autres titres immobilisés	204 332		204 332	204 332
Prêts	2 595		2 595	2 595
Autres immobilisations financières	39 604		39 604	40 171
TOTAL I	114 125 970	55 074 756	59 051 214	58 548 242
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et fournitures	69 273		69 273	25 710
Autres approvisionnements	32 774		32 774	
En-cours de production (biens et services)	2 829		2 829	2 829
Produits intermédiaires et finis	11 024		11 024	11 024
Marchandises	30 699		30 699	
Avances et acomptes sur commandes	10 001		10 001	30 513
Créances				
Créances recevables et comptes rattachés	9 211 583	537 325	8 674 258	7 405 278
Autres créances	5 013 619		5 013 619	3 673 514
Valeurs mobilières de placement	23 241 009	60 400	23 180 609	20 188 733
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	17 253 366		17 253 366	19 124 093
Charges constatées d'avance	409 515		409 515	218 834
TOTAL II	55 285 692	597 725	54 687 967	50 680 528
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	169 411 662	55 672 481	113 739 181	109 228 770

Bilan Passif

PASSIF	2016	2015
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 064 561	5 914 561
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	488 515	15 108
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	2 352 439	2 352 439
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	16 683 442	16 683 442
Réserves de compensation	26 850 587	23 534 001
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	556 081	556 081
Autres réserves	5 352 965	5 352 965
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-744 580	-401 604
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-937 744	-140 756
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	2 326 313	1 143 040
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-1 935 264	-1 395 249
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	3 701 299	3 064 683
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 459 594	1 461 023
Provisions réglementées :	7 401 344	7 355 479
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	2 749 931	2 749 931
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobili.	1 487 784	1 337 784
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	3 163 629	3 267 764
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	69 619 550	65 495 213
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	4 902 517	2 686 901
Provisions pour charges	307 628	
Fonds dédiés	3 814 825	3 105 471
TOTAL III	9 024 971	5 792 372
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 318 991	16 025 422
Emprunts et dettes financières divers (3)	48 317	47 817
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 814	7 240
Redevables créditeurs		2 740
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 506 275	5 332 655
Dettes sociales et fiscales	12 729 636	14 306 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	645 015	514 825
Autres dettes	1 802 887	1 700 784
Produits constatés d'avance	41 725	2 843
TOTAL IV	35 094 660	37 941 185
Ecart de conversion (passif) - TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	113 739 181	109 228 770

(1) Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement

REMERCIEMENTS

Une pensée spéciale pour Pierre-Marie BELBENOIT-AVICH, Régis CACHARD, Louis LAGOUTTE et Marc POILVERT qui nous ont quittés en 2016, ainsi que Jacques MADIGNIER, parti au début de l'année 2017.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de nos actions

Aux membres du Conseil d'administration

Philippe ALAYSE, Michel ALLEX, Marjolaine CHEVALIER, Henri CLERC, Jean-Claude DECOURT, Raymonde DOMINIAK, André DOTTE, Rogelio DUPONT, Dominique GERBES, Marie-Laurence MADIGNIER, Renée MERIAUX, Catherine MOREY, Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Patrick PUVIS DE CHAVANNES, Laurence REGARD, Nathalie REYNAUD, Jean-Marc RICHARD, Jean-Claude RIVARD, Charles-Henry SAVARY DE BEAUREGARD, Benoît TESSE

Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'administration

Yvette CŒUR (AHML), Marie-Odile LAFORET (AHSOL), Michel Verdier (AGIHB)

Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'administration

Annie-Laure GILLET (Trisomie 21 GEIST Rhône), Valérie LE NEVE (Association Autisme Rhône Lyon Métropole), Christophe PERRIN (ATMP), Dominique VILA (Association SOLEIL)

Aux bénévoles de l'Action associative

Jacqueline ANTHOUARD, Yvonne ANTOLINOS, Isabelle ARINI, Gilles ARNAUD, Joëlle et Patrick AUBERT, Laurence AUTEUIL, Max B'TIT, Alix BADEA, Sandrine BEC, Marie-Pierre BELLEMIN-NOEL, Mohamed BENAZIZA, Rabah BENKHETACHE, Claude BERARD BERGERY, Marc BERNOUX, Etienne BICKERT, Alix BLANC, Jean-Marc BOTTA, Gabriel et Catherine BOUCAUD, Colette BOURGEAY, Brigitte BOURGEOIS, Hélène et Jean BOUTEILLE, Rodolphe BOVE, Michel BRIFFARD, Jacqueline BROSSETTE, Hélène BUFFARD, Josette BUTAUD, Maguy BUTILLON, Christine CAILMAIL, Nicole CALVET, Luigi CARDILLO, Fernando CATARINO, Bernard CHAMBOST, Marie-Claude CHAPPUIS, Martine CHATELAIN, Annyvonne et Louis CHENAVAZ, Nelly CHEVALLIER, Nora CHOUCI, Nicole CLAVAUD, Chantal CLERC, André COMBE, Brigitte CONFORT, Patricia CONTINO, Annie COSTANTINI, Georges COUDOUDEL, Chantal CURTIL, Chantal DANGRE, Sylvie DAUPHIN, Dominique DE BONIS, Armelle DE LA BARRE, Igor DELAHAYE, Daniel DERBEY, Jean-Luc DARPIN, Patricia DAVID, Martine DESIGAUX, Guy DUBIE, Isaline DUC, Rafaële DUCHAMP, Charlotte DUCLAUX, Marie-Antoinette DUPRAZ, Madeleine DUSSART, Jean-Claude DUSSART, Delphine EMERY, Hélène ESMIEUX, Jeanine FELIX, Touria FERCHAKHI-ZERIOUH, Yvette FERRIER, Véronique FONTARNOU, Sandrine FLACHERON, Andrée et Gérard GAL, Véronique et Patrice GALLIEN, Jeanine GAUTHIER, Maguy et Robert GARIN, Isabelle GERBER, Jeanine et Christian GIBERT, Monique GIGANDON, Françoise GIGNON, Jeannine GILARDONE, Liliane et Serge GIRAUD, Blandine GOTTELAND, Fatima GOUTALIER, Jacques GUILBERT, Corine GUILLEMET, Bruno GUINAND, Renée HASQUENOPH, Nicole et Roger HOCH, Paul HOLDNER, André HONOR, Elisabeth HUPAYS, Colette ISLER, Marie-Paule JALLET, Florence JAVAIL, Marie-Rose JARA, Mourad KHERACHI, Isabelle et Pierre LA BATIE, Bernadette LADOUS, Daniel LAFORET, Annie LAURENT, Marie-Hélène LAPPE, Danièle LARGE, Daniel LATRECHE, Christine LEREN-VENET, Danièle et Bruno LE MAIRE, Laurent LESIEUR, Annick LIVET, Marylise LUSSON, Nathalie MAILLET-BENYAHA, Frédérique MAIRE, Leïla MAKRI, Ghislaine MANGEOT, Simone MARSELLI, Ginette et Aimé MARQUET, Marie-Claire MARTELET, Josette MARTINEZ,

Claude MAUCUIT, Jacques MERIAUX, Marie-Claude MEZZAPELLE, Patrick MICHELET, Odile MIGNOT, Guy MOLLARET, Danièle MOLLIÈRE, Guy MORIN, Madeleine NARDONE, Delphine NAVARRO, Guy ONGARO, Claude PACAUD, Catherine PELLECUER, Monique et Marius PERRETTON, Dominique PAILLARDET, Adrien PASSARELLI, Thomas PERLOT, Laurence PERMEZEL, Catherine PERONNET, Dominique PICAL, Catherine PICARD, Philippe PITAUD, Maureen PITIOT, Michel PIZOT, Michèle PLANTADE, Marie-Claire PONCET, Marie-Hélène PORCELLI, André POULARD, Annick PRIVAT, Gilles RECH, Isabelle RECH, Marie-Hélène REVOL, Charlotte REYNAUD, Pascale RISI, Elizabeth RIVARD, Isabelle ROS, Nadia RUFFIER, Pierrette SADRY, Solange SAGNARD, Gisèle SALVAIRE, Arlette SOULIER, Pascaline SICHERE, Cécile et Pascal TAVERNIER, Hélène TESSE, Chantal THIBAUD, Jean-Claude THIEBAUD, Madeleine TISSOT, Anne-Marie THEVENON, Marie-Jo et Antoine THILLET, Christian TOURNIER, Marie-Claude TOURNIER, Katrin URBAN, Suzanne VALENTIN, Pierre VALET, Sylviane VALLET, Charlotte VAYSSIERE, Céline VERMARE, Romain VERNAY, Marcelle VIALLO, Marie VIDAL, Cassandra VIDEIRA, Estelle et Pedro VIDEIRA, Dominique VILA, Daniel VIGOUREUX, Sophie et René VOITURIN, Marie-Claude et Gérard WOLF, Evelyne ZAKOIAN

Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2016

CAF (Caisse d'allocations familiales) du Rhône, BNP Paribas, Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Banque Populaire Loire & Lyonnais, Fondation Eiffage, Etablissement Milioni, Groupe Paris Lyon, OPAC du Rhône, Rotary Club de Lyon Porte de l'Ain, Whiterock et les Municipalités d'Aveize, Brindas, Brignais, Bron, Caluire-et-Cuire, Chaponnay, Charbonnières-les-Bains, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Chazelles-sur-Lyon, Civrieux d'Azergues, Coise, Colombier-Saunieu, Communay, Condrieu, Corbas, Cours-la-Ville, Craponne, Dardilly, Ecully, Fleurie, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Grezieu-le-Marché, Jonage, Jons, Lamure-sur-Azergues, Lentilly, Lissieu, Loire-sur-Rhône, Ville de Lyon, Marcy-l'Etoile, Meyzieu, Moins, Miribel, Monsols, Montagny, Orléans, Oullins, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pollionay, Pouilly-sous-Charlieu, Rillieux-la-Pape, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Genis Laval, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Lager, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Laurent-de-Vaux, Saint Martin-En-Haut, Saint-Marcel l'Éclairé, Saint-Priest, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sainte-Colombe, Sainte Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Solaize, Soucieux-les-Mines, Tarare, Tassin la-Demi-Lune, Thizy-les-Bourg, Vaugneray, Villefranche-sur-Saône, Villechenève, Villeurbanne, Vourles

Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs Aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage Et aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations

ARS Rhône-Alpes (Agence régionale de santé), Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Rhône, AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)



création/conception - PAPYRUS ENTREPRISE ADAPTÉE



75 cours Albert Thomas
69447 LYON CEDEX 03
T. 04 72 76 08 88 | www.adapei69.fr

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales